

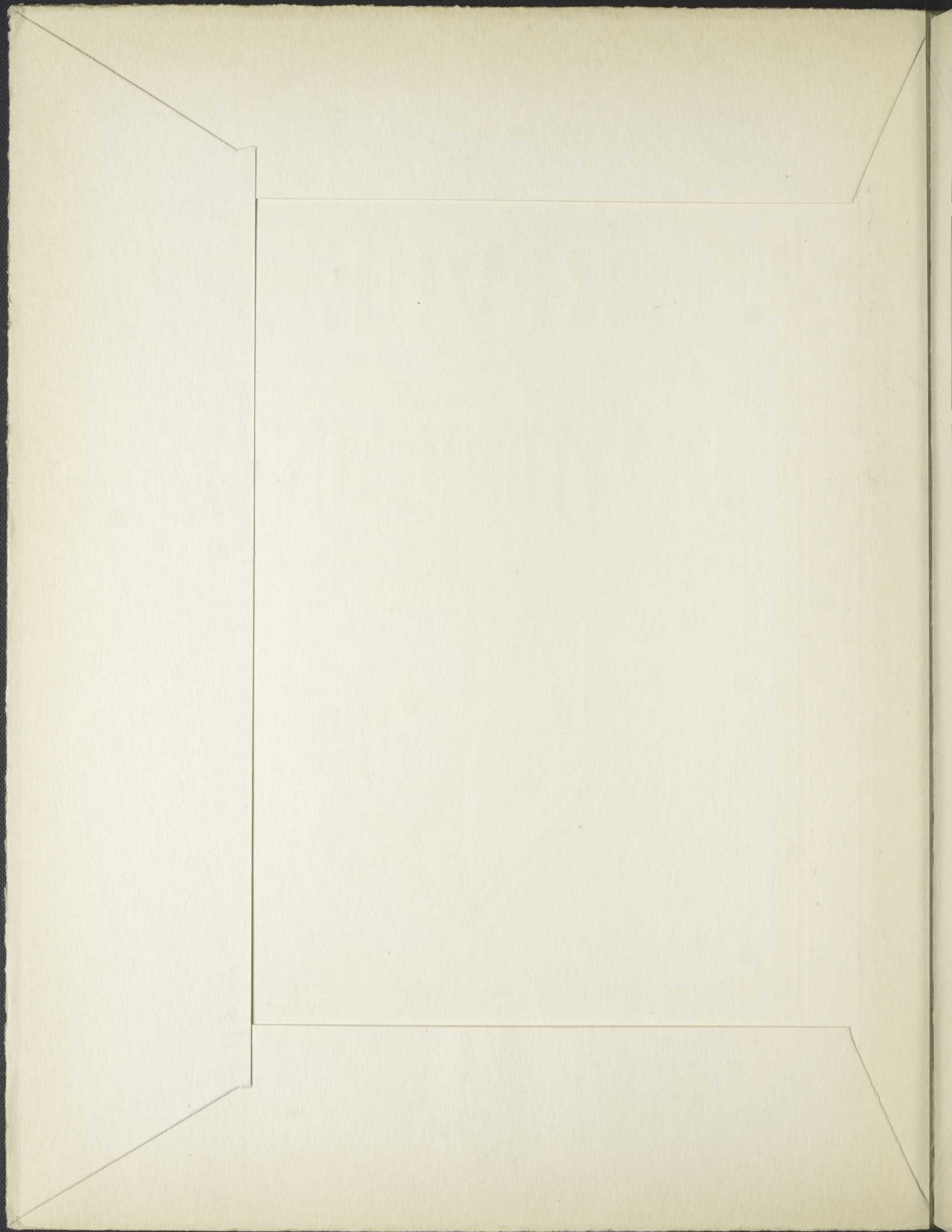
PER

B-382

EX-2

REVUE
DOMINICAINE





E.-GEO. ROUSSEAU, A.A.P.Q.-I.R.A.C.
1, RUE FERLAND,
TÉL. 2-4585

TÉL. 2-4462
ROUSSEAU & BÉGIN
ARCHITECTES
1, RUE FERLAND
PRÈS RUE DES REMPARTS
QUÉBEC, P.Q.

ÉTIENNE BÉGIN, A.D.B.A.-I.R.A.C.
38, RUE STE-ANGÈLE
TÉL. 2-8569

Tél. 4-2916

Rés. 4-2219

JULES DORION

ENTREPRENEUR
PLOMBIER
COUVREUR
ÉLECTRICIEN

Ferblanterie sur ordre, de toutes sortes.
11, rue RAMSAY, QUÉBEC, P.Q.

TÉL. RÉSIDENCE 4-4804 TÉL. ATELIER 4-4451

JOSEPH PICHETTE

LIMITÉE
ENTREPRENEURS
PLOMBIERS
ELECTRICIENS
&
COUVREURS

BUREAU: 45, rue DUMONT, QUÉBEC, P.Q. Tél. 4-4781

TÉL. 3-4892

**ULDÉRIC
BÉDARD**

MANUFACTURIER DE
FOURRURES



244, rue RICHELIEU,
QUÉBEC, P.Q.

POUDRE À PÂTE - POUDRE À PAIN - ÉPICES - THÉ - CAFÉ - TRAVAIL DE MOUTURE - ETC.

J.-W. PAGÉ
13 RUE CHAMPLAIN
Tél: 2-8367
QUÉBEC, P.Q.
Importateur - Manufacturier

TÉL. 9627

**LAURÉAT
ZICAT**
fourrures
de Luxe

CONFECTIONS ET
RÉPARATIONS
Spécialité:
Chat sauvage
Mouton de Perse
Renard argenté, etc.

579, RUE ST-JEAN,
QUÉBEC, P.Q.

Lecteurs:
*Recommandez-nous
à vos amis.*

TÉL. 2-5244 4-1538

Compliments de

LA BOULANGERIE NATIONALE LTÉE

LÉGER DROLET, Prés.

8, 6^{ème} RUE, LIMOILOU QUÉBEC, P.Q.

TÉL. 4-1196

La Cie de Frais Funéraires
de Québec Ltée

R.H. JALBERT,
GÉRANT

LUDGER FERLAND, PRÉSIDENT

143, 3^{ème} AVENUE, QUÉBEC, P.Q.

BILODEAU Limitée

ENTREPRENEURS

*Tuile, Terrazzo, Marbre, Ardoise, Pierre Artificielle,
Pavages, Trottoirs, etc.*

J. IGN. BILODEAU
PRÉS. ET GÉRANT

TÉL. 2-1143

82, RUE RICHELIEU, QUÉBEC.

J. LABELLE

Tél. 8216

Diplomé General Motors

J.S. Ruelland
CARROSSIER

Réparations d'Automobiles
et de Rembourage
Carrosserie endommagée
et débassage de tous genres.

Spécialité:—
Peinture Duco Dupont
Vitrage des Chars
Mécanique.

2, Christophe Colomb,

Québec, P.Q.



TÉL.: 4-1480

LOUIS ROUSSEAU

MANUFACTURIER DE MATELAS ET SOMMIERS
486, 3^e AVENUE, LIMOILOU, QUÉBEC, P.Q.

SPÉCIALITÉ:
RÉPARATION de MATELAS
et SOMMIERS
de TOUS GENRES.

Téléphone Bureau : 8040



Arthur PELLETIER & CIE.

Construction de cheminées
en brique solide *et*
en brique radiale.

Murage de bouilloires

167, rue St-Sauveur. Québec, P.Q.

PRUNEAU LIMITÉE

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Toujours en mains :

Ciment, Chaux, Plâtre, Hardwall, Briques de toutes sortes,
Terre à feu, Gyproc, Papier à construction, etc., etc.

203, rue DU PONT, QUÉBEC, P.Q. Tél. 4-4636

ÉCOLE TECHNIQUE DE QUÉBEC

185, Boulevard Langelier - Téléphone 2-6864

LES COURS SONT ORGANISÉS COMME SUIT:

1^o COURS RÉGULIERS :

(A) TECHNIQUE, 4 ANNÉES D'ÉTUDES

(B) DES MÉTIERS, 3 ANNÉES D'ÉTUDES

DIPLÔME OFFICIEL



BOURSES AUX ÉLÈVES MÉRITANTS

2^o COURS ABRÉGÉS D'AUTOMOBILE:

— 10 MOIS D'ÉTUDES —

3^o COURS DE SOIRS

. COMPRENANT DE NOMBREUX COURS LIBRES.

PROSPECTUS sur DEMANDE

MATELAS FRONTENAC MATTRESS

ENREGISTRÉ

MANUFACTURIER DE MATELAS

RÉPARATIONS DE TOUTES SORTES



REMBOURRAGE
DE MEUBLES
DE TOUT GENRE



15, RUE BOISSEAU, QUÉBEC, P.Q. TÉL.: 5347

BACHELIER
ES ARTS
DE L'UNIVERSITÉ
LAVAL, QUÉBEC.



BACHELIER
EN OPTOMÉTRIE
DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL.

Sarto Létourneau, B.A.O.

Optométriste-Opticien

EXAMEN DE LA VUE, CORRECTION
DES TROUBLES MUSCULAIRES

18, rue St-Jean, Québec, P.Q. Tél. 3-3536



Blue Print,
Photostat,
Photo-Litho.
274 BOULEVARD CHAREST
QUÉBEC

ARMAND MATHIEU (tél. 3-3776) EDMOND SYLVAIN (tél. 9898)

MATHIEU & SYLVAIN

ENTREPRENEURS

44, Ste-Ursule, Québec, P.Q. tél. 2-2240

MEUBLES DE BUREAU
NEUFS *et* USAGÉS

BOIVIN & LEVASSEUR

117, CÔTE D'ABRAHAM,
QUÉBEC, P.Q.



LOUIS H. LEVASSEUR, B.A., Prop. TÉL. 2-1771

J. LABELLE

TÉL. 2-2445

LE CHIEN D'OR

MAGASIN DE THÉ ET CAFÉ

"Importateur et Rôtisseur"

P.A. NADEAU, prop.

189, rue St-Jean, Québec, P.Q.

REPARATION DE MACHINES FRIGORIFIQUES

J.-E. TREMBLAY

Plombier, Couvreur, Electricien Licencié

Tout ouvrage fait avec soin et promptitude
Couverture et Plomberie de toutes sortes
Chauffage à l'eau chaude et à vapeur

160, rue de la Chapelle — Téléphone 8688 — Québec

AGENCES NATIONALES ENRG.

Distributeurs exclusifs pour la Cie Nationale de Balais Enrg.
Ampoules électriques — Sacs — Papier — Ficelle
Balais — Brosses — Vadrouilles — Pinceaux

33 rue COLOMB Tél. 3-3090 QUEBEC

Tél. 2-6415

**M A R T I N
L I M I T É E**

Système de Chauffage : eau chaude
et à vapeur

ACCESSOIRES DE PLOMBERIE

190, rue ST-PAUL QUEBEC

G. MARTIN, président et gérant

Tél. 6642

EMILE COTE ENRG.

ENTREPRENEUR GENERAL

211, rue ST-CYRILLE QUEBEC

Téléphone 9670

J. A. ASSELIN

Entrepreneur-Plombier
Couvreur et Electricien

Spécialité :

Chauffage à eau chaude
et à vapeur

37, rue HERMINE
(St-Sauveur)

Q U E B E C

Tél. 3-2873

**HENRY
LEBLANC**

Peinture — Tapisserie

Spécialité :

Sablage des planchers

104, Av. MURRAY
Q U E B E C

SAVON R A D I O

Mousse riche et abondante — Gros morceau économique

La Savonnerie Bourbeau Enrg.

675, CHEMIN SAINTE-FOY QUEBEC

Bureau : 4-3971

Résidence : 4-5368

PHILIPPE MATHIEU

CONTRACTEUR GENERAL

323, Boulevard CHAREST QUEBEC

Tél. Bureau : 3-2572

Tél. Résidence : 3-4129

P. E. LAROCQUE

ENTREPRENEUR LICENCIE

Chauffage — Plomberie — Electricité

86, COTE D'ABRAHAM QUEBEC

O. PICARD & FILS INC.

Plomberie — Chauffage — Electricité
Ventilation — Air climatisé

Gérant : J.-C. LACHANCE

78, ST-AUGUSTIN Tél. 2-1239 QUEBEC

Téléphone 4-2502

Maison fondée en 1919

JUNEAU & FRERE ENRG.

Contracteurs — Peintres et Marchands
de tapisseries, peintures, vernis, vitres, etc.
Attention spéciale aux institutions religieuses

160, 3ième Avenue, Limoilou QUEBEC

Tél. BELL 36 w

Tél. 5322

**J. VILLENEUVE
Limitée**

Entrepreneurs Sculpteurs
et Manufacturiers

Sculpture dans tous les
styles. Dorure au bruni
et à l'huile
Autels — Ornaments
Mobilier d'églises — Etc.

A. HOUDE, gérant
ST-ROMUALD, Co. Lévis
P. Q.

144, avenue RENAUD
Tél. 4-4861

A. S. BEDARD

Peintre-Décorateur

Peinture en Gros et Détail
Vernis — Email

Spécialité :
Décoration d'église et de
maison, or bruni, or à la
colle, à l'huile, polissage de
meubles.

22-24, Des Franciscains
Q U E B E C

73, rue RICHELIEU
Tél. Rés. : 4-2248

L.-ALFRED BILODEAU

SPÉCIALITÉ: PIERRE ARTIFICIELLE DE TOUT GENRE
Q U É B E C

Tél. 9454

THE OFFICE SPECIALTY Mfg. Co. Ltd.

J.-L. VEZINA, gérant

Ameublement de bureaux — Systèmes de classement

291, Boulevard CHAREST QUEBEC

Edifice

Lindsay

203, St-Jean

LANGEVIN CIMON, B.A.I.F.

CAMERA ZEISS

Instruments scientifiques — Matériel d'artistes, etc.

Tél.

2-2998

Québec

E.J. CHARTIER

T. DUHAMEL

E.J. CHARTIER & CIE.

TÉL. 2-6895

IMPORTATEURS DE CHARBON

22, RUE ST-ROCH, QUÉBEC, P.Q.

TÉL. 5013

ROMÉO

DROLET

MARCHAND de
FOURRURES



11, AVENUE JACQUES-CARTIER,
ST-FRANÇOIS D'ASSISE,
QUÉBEC, P.Q.

L.O. POULIOT

TÉL.
2-8337

QUINCAILLERIE
SPÉCIALITÉ: ÉMAIL & FINI LUXOR

480,
rue St-Jean,
QUÉBEC, P.Q.

DOMINION

FISH & FRUIT

Propriétaires
de l'ENTREPÔT
FRIGORIFIQUE
DOMINION

SPÉCIALITÉ AUX COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES —
QUÉBEC, P.Q.

poissons
fruits
légumes
beurres
fromage
oeufs

LIMITED

Tél. 2-3163

MARCHE DU PALAIS

Geo. E. BEAUDOIN, prop.
BOUCHER

47, rue St-Nicolas, Québec, P.Q.

BLACK CAT

va de
l'avant !



La favorite des fumeurs depuis 30 ans

Avec ou sans bout
de liège

10 pour 10c

25 pour 25c

TÉL. 2-2035

EDMOND SYLVAIN ENR.

FABRICANTS
DU BEURRE
CLOS-JOLI
RÉPUTÉ FAMEUX

PROVISIONS ET VIANDES EN GROS
48, RUE CHAMPLAIN,
QUÉBEC, P.Q.

SPÉCIALITÉ:
PRODUITS
DE LA FERME



MACHINES à ADDITIONNER
ALLEN-WALES

GÉRARD POULIN

CALCULATEURS
FRIDÉN

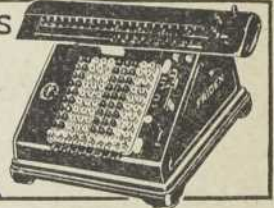
251, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC, P.Q.

TÉL. BUREAU 3-2622

AMEUBLEMENT
DE BUREAU

Réparations de tout genre

CLAVIGRAPHES NEUFS,
RECONSTRUITS et D'OCCASION



J. JETTÉ

MARCHAND DE
MEUBLES

L'endroit idéal pour
vous bien meubler

St-Hyacinthe, P. Q.

R. 3186*

LAITERIE PERFECTION DAIRY LIMITED

2565, CHAMBLY
MONTREAL

J.-Ed. MIGNAULT



Optométriste
Gradué, docteur
en optique de
Détroit et Phil.
Exp. pour C.N.R.
Ursulines: E.
Lines, Ltd., etc.,
Marine, Aviation.
Examen de la vue
Lunettes, etc.

Corrections musculaires
Exercices orthoptiques
52, St-Jean Québec Tél. 2-1803

TEL. 95

Ernest J. Chartier

Distributeur du fameux
anthracite écossais

136, Girouard

St-Hyacinthe

PLateau 1469

Soir :
DUpont 0439

LEDUC ELECTRICAL LIMITED

MACHINERIE — FILAGE INDUSTRIEL — MOTEURS

1007, rue Côté

MONTREAL

Tél.
FITzroy
8 5 8 5

COLLES DE TOUTES SORTES
En poudre, en flocons, flexible, en pâte, liquide
MEREDITH, SIMMONS & Co. Ld.

5 5 6 5
Chemin de la
Côte St-Paul
Montréal

REVUE DOMINICAINE

Directeur

T. R. P. M.-A. LAMARCHE, O. P.

Conseillers

RR. PP. Ceslas FOREST, Benoît MAILLOUX, Raymond-M. VOYER,
Thomas-M. LAMARCHE, Albert SAINT-PIERRE, O. P.

*La Revue ne sera pas responsable des écrits de col-
laborateurs étrangers à l'Ordre de Saint-Dominique.*

ABONNEMENTS

Canada : \$3.00 ; Etranger : \$3.25 ; Avec le Rosaire :
25 sous en plus ; Le numéro : 30 sous.

Abonnement de soutien : \$10.00

PUBLIÉE À SAINT-HYACINTHE, P. Q.

POUR L'ŒUVRE DE PRESSE DOMINICAINE
5375, AV. N.-D. DE GRÂCE
MONTRÉAL, P. Q.

JULES LACOMBE ENRG.
FOURRURES

Tél. WIlbank 8955

Confection, Réparations,
Transformations, Entreposage



MAITRE FOURREUR

Membre de l'Association des
Maîtres-Fourreurs Canadiens

3705 ouest, NOTRE-DAME
ANGLE BOURGET ST-HENRI MONTRÉAL

ALBERT McCAUGHAN
797, rue Laporte
TÉL. WE. 3497

Confiez le placement de vos assurances

à **McCAUGHAN & DROLET**

COURTIERS EN ASSURANCES

HORACE DROLET
4550, rue Lafontaine
TÉL. CL. 1492

J.LABELLE ÉDIFICE MASSON, Suite 1, 2 et 6

TÉL. LA. 8580

34 OUEST RUE ST-JACQUES

Tél. WE. 4237

1891, ROBERVAL
MONTRÉAL

ANASTASE BRAULT

Courtier en Epiceries

Agent pour « Copeland Flour Mills »

Aussi Agent pour
Savons de Castille
« LE CHAT »

•
Demandez Eau de Vichy
DUBOIS

Tél. FI. 5221

1962, GALT

Baigle & Paul Limitée

MARCHANDS de BOIS

SEULES DISTRIBUTEURS POUR PORTES "MORGAN" FLUSHWOOD

PORTES

•
CHASSIS

PRODUITS PHARMACEUTIQUES
PRODUITS DE TOILETTE
PRODUITS CULINAIRES
THÉS, CAFÉS, ÉPICES.

**Laboratoires
FRANCE-CANADA**

LIMITÉE

105, rue Saint-Paul ouest, MONTRÉAL Tél. Plateau 3457-8

UNE COURTOISE RÉCEPTION
À NOTRE VENDEUR
SERA UN GAGE DE
VOTRE APPRÉCIATION.

J.LABELLE

**A
L
D**

AMEUBLEMENT COMPLET
DE MAISON ET POUR
BUREAUX D'AFFAIRES

A.L. DUPONT

LIMITÉE

4020, RUE STE-CATHERINE EST
TÉL. FR. 0828
MONTRÉAL



J.LABELLE

Tél.
CRescent 2734

J. Albert LaRue

ARCHITECTE

•
5711 rue Durocher

MONTRÉAL

Tél. MARquette 8996

Autrefois de la maison
Hodgson Sumner Co. Ltd.

R. DURANLEAU

IMPORTATEUR

Spécialité :
Menus articles, etc.

•
406 rue St-Sulpice
(Près St-Paul)
MONTREAL

HÉROUX & ROBERT, Limitée

ENTREPRENEURS GENERAUX

Spécialités : Constructions d'églises et Institutions religieuses

Edifice Banque de Commerce — 1414, rue Crescent — PL. 7095 — Montréal

Septembre 1939

Dr Alexandre MARCOTTE

Le médecin et l'orientation professionnelle

Abbé Irénée LUSSIER

Orientation professionnelle des anormaux

R. P. Albert SAINT-PIERRE, O. P.

Le mirage de l'or aux Etats-Unis

Le Sens des Faits

Un air nouveau sur un vieux thème, par l'abbé Hermann PLANTE
— Mon souvenir de l'île Sainte-Hélène, par Mlle Gabrielle
CHAMPEAU — Habemus Provinciam, par la DIRECTION —
Projection : *Les deux routes*, par CRITICUS.

L'Esprit des Livres

Lachance : *L'humanisme politique de S. Thomas* (M.-A. L.)
Polloi : *Actes des Apôtres* (R. P.) Bessodes : *Mois de Marie*
(R. P.) Moreau : *Fleurs de Calvaire* (M.-R. B.) Chevré :
Mon curé parle (M. R.) Harbour : *Les Grands Jours de*
notre vie religieuse (F.-M. F.) Renaudy : *Seul chez les*
Canaques (C. de J.) Philipon : *La doctrine spirituelle de*
Sr Elisabeth de la Trinité (J. B.).

*Fortement recommandée
par la Faculté*

contre LE RHUMATISME, L'ARTHRITISME, LA DYSPEPSIE ET LES AFFECTIONS VÉSICALES, HÉPATIQUES ET RÉNALES.

**VICHY
CÉLESTINS**

*La Plus Renommée des Sources
Alcalines Naturelles*



Spécifiez
VICHY-
CÉLESTINS

L'embouteillage
sur place
est contrôlé
par l'état
français

*Alcalifiant
Naturel
Anodin*

**SPÉCIALITÉ:
ACCESSOIRES de CUISINE**

Moulins à hacher viande et légumes.
Moulins à trancher viande et pain etc.
Malaxeurs de cuisine
Peleuses de légumes
Laveuses de vaisselle



La gravure représente
une machine à attendrir
le steak. Ces machines
vous permettent de
préparer un steak
délicieux en utilisant
des parties moins dispendieuses.
Demandez une démonstration.
Ces machines fonctionnent
à la main ou à l'électricité.

PHIL.MENARD

Tél. HA.6603 291^e.ST-PAUL
MONTREAL

POÊLES
à
GRAND RENDEMENT
POUR
INSTITUTIONS
RELIGIEUSES

ÉTABLISSEMENT
à MONTMAGNY
B
EN 1867

**A. BÉLANGER
LTDÉE**

SPÉCIALISTE EN POÊLES

TEL: FA. 1128 1950 est. ONTARIO, Angle Dorion
5 MAGASINS à votre SERVICE

POÊLES
fabriqués selon vos
SPÉCIFICATIONS
PIÈCES de RÉPARATION
POUR TOUTES MARQUES
de POÊLES



*Système d'ARROSOIR AUTOMATIQUE
ultra moderne*
SUPROTEX

Système d'Avertisseur
automatique, réglage ingénieux
prévenant dommage par l'eau

*Economie substantielle
sur vos PRIMES d'ASSURANCES*

DÉMONSTRATIONS sur DEMANDE CONSULTEZ

PAIEMENTS
à TERME

"AUTOMATIC" SPRINKLER COMPANY OF CANADA LTD

6998, rue JEANNE-MANCE

MONTREAL

PAUL MARCIL

Le médecin et l'orientation professionnelle

Si nous comprenons bien le plan complet de cette série d'articles de portée si pratique qu'on nous a soumis, la tâche qui nous incombe, semble-t-il, se bornerait à faire connaître les aptitudes et surtout les inaptitudes physiques des sujets pour les métiers et les professions, ainsi que certains dangers sérieux, toujours de nature physique, inhérents à certains genres d'occupation.

La besogne ainsi taillée est déjà considérable — nous ne sommes même pas trop assuré de nous en acquitter comme il le faudrait — et pourtant nous nous permettrons de déborder quelque peu ce cadre que, sans aucun doute, l'on n'a pas eu l'intention de nous imposer.

Nous essaierons de montrer que l'intervention du médecin, dans la pratique de l'orientation professionnelle, n'est pas seulement utile, mais indispensable ; que cette intervention ne peut être limitée au domaine physique, encore moins à une partie de ce domaine comme certains artisans habiles et sincères de l'orientation professionnelle — ce ne sont pas des médecins, va sans dire — le laissent entendre.

L'auteur de ces lignes, lui, est médecin, pensera-t-on, avec un indulgent sourire ! Médecin, oui ; mais surtout psychiâtre et hygiéniste mental, ce qui implique psychologue, acquis à la psychotechnique également.

Le vaste champ d'action de l'orientation professionnelle, œuvre essentiellement de collaboration, en est un, nous ne l'oublions point, où psychologues, éducateurs, sociologues, écono-

mistes, médecins, doivent « marcher la main dans la main », selon l'expression de Julien Fontègne¹, sans se préoccuper de revendiquer d'illusoires et inutiles préséances, mais où il est indispensable au succès de l'entreprise que chacun puisse servir dans la pleine mesure de ses capacités, se mouvoir sans crainte d'empiéter sur le domaine de ses voisins : c'est ainsi que nous entendons la véritable collaboration scientifique.



Les premières tentatives d'orientation professionnelle, rapportent les auteurs de quelque autorité en la matière, étaient basées pour la plupart sur l'examen médical et surtout les contre-indications physiques qu'il pouvait fournir ; souvent même il constituait toute la technique de l'orientation : ce n'était évidemment pas suffisant, bien que d'utilité incontestable.

Aujourd'hui comme alors, la pratique de l'orientation professionnelle qui tente de se baser exclusivement sur l'examen physique est aussi incomplète et inefficace que celle qui n'accorde d'importance qu'à l'étude psychologique des sujets.

Et pourquoi ? Parce que l'être humain, un des inconnus du problème complexe de l'orientation professionnelle et non le moindre, n'est pas, comme le prétendent les matérialistes, un simple assemblage de muscles et de nerfs, une vulgaire machine à réactions dont on n'a qu'à observer le fonctionnement pour l'adapter à tel usage ; parce qu'il n'est pas non plus, tel que le disait Descartes, tel que le croient encore de ses disciples-sans-le-savoir, un être double chez qui le spirituel et le physique sont

1. J. Fontègne : L'orientation professionnelle et la détermination des aptitudes. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel et Paris.

plus que distincts, dissociables, le premier seul étant digne d'attention.

Cet être qu'il faut nécessairement connaître pour l'orienter, selon la psychologie moderne et l'hygiène mentale qui considère l'orientation professionnelle comme un de ses plus efficaces moyens, ici bien en accord toutes deux avec le véritable Thomisme, c'est un tout psycho-physique indissociable dont les réactions, les fonctions, présentent certes des aspects différents, mais qui n'en sont pas moins intégrales, unes, comme l'être dont elles émanent.

Pour clore ce court plaidoyer en faveur de l'examen physique — et incidemment de l'examen psychologique — en orientation professionnelle, on nous permettra de citer, en substance, certains extraits d'un ouvrage très documenté sur l'orientation de par le monde : ses auteurs, Franklin J. Keller et Morris S. Viteles¹, nous rapportent que « dans les écoles de métiers de la Chambre de commerce de Paris, l'orientation professionnelle est d'abord et surtout basée sur un examen médical complet renforcé par un examen psychologique ; que l'Institut national d'orientation professionnelle (de la même ville) attache une grande importance aux constatations de l'examen médical, mais n'en fait usage qu'en les coordonnant avec les résultats de l'examen psychologique ».

Qu'en U.R.S.S., « le programme officiel d'orientation contient entre autres l'article suivant : L'orientation doit comporter la recherche approfondie des aptitudes physiques et psychiques de l'individu en corrélation avec les besoins industriels du pays ».

1. F. J. Keller, M. S. Viteles : Vocational guidance throughout the world. Editions W. W. Norton & Co., New-York.

Qu'en Suisse, « le conseiller d'orientation estime qu'il est essentiel de faire bien comprendre toute l'importance de la santé physique comme facteur de succès dans toute vocation... sans diminuer en rien la part de la psychotechnique... »

Qu'en Italie, « chacun des sujets est soumis à un examen médical complet qui a surtout pour but de mettre en lumière les aptitudes spécifiques à l'adaptation au travail industriel... On y fait aussi un généreux usage des tests psychologiques... »

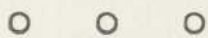
Qu'en Belgique, « lorsque l'enfant et les parents manifestent des préférences définies, en apparence justifiées, pour un métier, l'orienteur ne s'oppose que si le dossier médical contient des contre-indications certaines : le médecin est alors requis, au lieu de l'orienteur, d'expliquer aux intéressés les dangers auxquels s'exposera l'adolescent en persistant dans son choix. La même mesure s'appliquant s'il existe des contre-indications psychiques ».

Si l'on consulte l'abondante littérature des Américains touchant l'orientation professionnelle dans leur pays, où elle a la réputation — non surfaite d'ailleurs — d'être plus active et mieux organisée que n'importe où ailleurs, on est surpris de constater qu'il n'est à peu près pas fait mention, dans leurs programmes, de l'examen médical et de son importance : on a l'impression que l'orientation professionnelle américaine ne se préoccupe pas beaucoup de la recherche des aptitudes physiques et des contre-indications que peuvent révéler les examens médicaux.

Les auteurs américains n'insistent point sur cette partie de la pratique de l'orientation parce que probablement, chez eux, l'importance de la santé physique dans tous les domaines est depuis longtemps admise, que les examens physiques sont de-

venus des activités routinières. Nous savons personnellement que de nombreux médecins, pour la plupart ayant suivi un entraînement complémentaire en psychotechnique, s'adonnent activement à la pratique de l'orientation professionnelle et qu'ils font autorité dans leur profession.

La nécessité de l'examen médical en orientation professionnelle apparaîtra complètement, nous l'espérons, quand nous aurons montré succinctement — pour traiter la question à fond il nous faudrait un volume et... de plus amples connaissances — qu'il peut et doit déterminer quelles aptitudes physiques sont requises pour les métiers, quelles contre-indications surtout en interdisent l'exercice.



L'examen médical, en orientation professionnelle, a d'abord pour but d'évaluer le dynamisme du moteur humain, c'est-à-dire sa force, sa vitesse de réaction, sa résistance à la fatigue, en un mot ses possibilités de rendement, et doit pour cela porter sur le fonctionnement de ses pièces maîtresses : les grands systèmes musculaire, nerveux, endocrinien, digestif, respiratoire et circulatoire, ainsi que sur les organes sensoriels, vision, audition et dextérité manuelle surtout.

Aux techniques connues telles que la stéthoscopie, la prise des réflexes nerveux, etc., s'ajoutent ici certaines mensurations : taille, amplitude thoracique, longueur des doigts, des bras, des jambes, qui fournissent également des renseignements précieux : cette première partie de l'examen physique est basée sur la physiologie et l'anthropométrie.

Il ne s'agit pas non plus de savoir simplement si l'individu à orienter est ou non en bonne santé ; le seul fait qu'un sujet ne

présente point de maladies organiques, ni même de déficiences, ne signifie pas qu'il est apte à exercer tel ou tel métier avec succès : métiers et professions exigent des aptitudes différentes, souvent spécifiques, et bien qu'on ne les connaisse pas toutes, on est parvenu à en déterminer un bon nombre. Certaines de ces aptitudes sont requises par le métier même ; d'autres le sont par le cadre, conditions climatiques par exemple, où doit s'exercer le métier. Illustrons de quelques exemples, car il est impossible de faire ici une revue de tous les métiers et professions. Mauvezin, dans sa « Rose des métiers », en analyse au moins 200 et ce n'est pas tout !

Un physique général très solide, une force musculaire plus que moyenne, sont requis pour devenir : forgeron, fondeur, maçon, charpentier, débardeur, mineur, bûcheron, agriculteur.

L'aviateur doit avoir une vision et une audition parfaites, posséder un cœur et des poumons dont la force et le rythme fonctionnel ne se rencontrent pas chez la majorité ; il doit faire preuve de plus d'une réflexibilité neuro-musculaire et psychique au-dessus de la moyenne, pour ne citer que les principales aptitudes physiologiques requises.

La téléphoniste doit avoir, assise, une taille au moins moyenne ; de longs bras sont préférables, des doigts très déliés indispensables ; la vision et l'audition, va sans dire, ne peuvent non plus souffrir d'anomalies.

Les aptitudes requises pour un même métier peuvent varier avec le cadre dans lequel elle doit s'exercer, par exemple : l'ingénieur en charge d'une centrale électrique urbaine et celui qui doit veiller à l'installation d'un pouvoir hydro-électrique dans une région sauvage, dans des conditions de climat et de logement difficiles, n'ont pas besoin d'une aussi bonne santé l'un que

l'autre. L'ouvrier métallurgiste dans une usine n'a pas besoin d'être exempt de vertige comme son collègue qui dresse des charpentes d'acier. Le « sans-filiste » sur terre n'a pas besoin d'avoir un foie en aussi bonne condition que celui qui exerce son métier sur les navires océaniques, etc.

L'absence de certaines aptitudes physiques pour tel ou tel métier équivaut-elle à une contre-indication absolue comme celles de nature pathologique dont nous traiterons plus loin ? Il est impossible, selon nous, de se prononcer catégoriquement de façon générale : certaines aptitudes sont spécifiques et doivent au moins s'annoncer chez les sujets jeunes ; dans bien des cas il y a possibilité d'adaptation : la myopie, par exemple peut très bien être corrigée par le port de verres appropriés ; l'exercice, une hygiène bien entendue, peuvent remonter le potentiel de force et de résistance d'un sujet qui n'était qu'en état de moindre développement ou de moindre résistance.

Voici une citation du professeur Manouvrier¹, de l'École d'Anthropologie de Paris, qui résume mieux que nous pourrions le faire notre opinion sur la possibilité d'adaptation aux exigences des métiers : « ... quand il s'agit de la machine humaine et de l'aptitude toujours plus complexe à un travail quelconque, les choses ne sont jamais égales d'ailleurs, car les conditions internes et externes sont à la fois très complexes, souvent modifiables, et des accommodations, des suppléances peuvent se produire, soit dans l'organisme, soit extérieurement, de façon à rendre vaines toutes les précisions et à dépasser même après coup nos capacités d'analyse ».

1. Dans J. Fontègne, ouvrage déjà cité.

L'idéal serait que les physiologistes aient poussé leurs études des individus, des métiers et des conditions dans lesquelles ils doivent être exercés assez loin pour pouvoir nous dire, avec une plus grande précision, que les aptitudes rencontrées chez tel ou tel type physique répondent aux exigences de tel métier ou de telle profession ; on ne semble pas encore y être parvenu tout à fait. Cependant, en se basant sur la puissance motrice d'une part, sur certaines caractéristiques anatomiques, physiologiques, anthropométriques d'autre part, on a esquissé une classification des individus en quatre grands types assez distincts : 1° Le *digestif*, celui des sujets à généreux abdomen, à tube digestif très développé, munis d'une musculature forte, mais sans excès de développement ; ce sont des hommes capables d'efforts intenses et prolongés. Les uns sont trapus, massifs, le type idéal du débardeur, du déménageur, du manoeuvre aide-mécanicien (machinist-helper) de nos grandes usines métallurgiques ; d'autres, stature plus élevée, membres plus allongés et plus gros, musculature non moins bien développée, feraient d'excellents forgerons, mineurs, charpentiers, bûcherons, etc. ; 2° Le *musculaire* serait représenté par des individus assez semblables aux précédents, mais doués d'une musculature beaucoup plus développée, avec des dimensions abdominales moindres ; ils offriraient moins de résistance à la fatigue que les premiers ; 3° Le *respiratoire* illustré par ces sujets dont l'étage moyen du visage empiète sur le supérieur et l'inférieur, dont la région thoracique est développée aux dépens de l'abdomen ; leur taille est moyenne ou au-dessus de la moyenne, les membres et les muscles sont plutôt allongés : ils présentent une augmentation de l'amplitude respiratoire. Capables de force et de souplesse, ils ne sont pourtant pas aptes aux travaux dans

les milieux mal aérés ou viciés par des émanations délétères. Ce serait un type pour l'agriculture ; 4° Enfin le *nerveux* : les sujets de cette dernière classe sont plutôt maigres, avec une musculature peu développée ; agiles, prompts à réagir, travaillant vite et avec intensité, doués d'une résistance à la fatigue qui étonne chez eux. Ce type, nous semble-t-il, présente les aptitudes physiques requises pour la conduite des transports publics, le contrôle de machines électriques, par exemple.

On pourrait nous objecter, et avec raison, que ce sont là des caractéristiques que l'on trouve plutôt chez les hommes faits ; elles s'accusent aussi déjà assez fortement chez bon nombre d'adolescents, et l'on pourrait assez bien les confirmer par le laboratoire physio-psychologique outillé adéquatement. Il ne faut pas oublier, non plus, que des hommes faits auront aussi à recourir à l'orientation professionnelle pendant quelque temps encore, au point où en est la pratique un peu partout. D'ailleurs cette objection, pour peu que l'on veuille exiger de l'absolu, vaut pour tout examen physique fait à l'âge idéal de l'orientation, l'adolescence, alors que l'organisme est encore en transformation, fait biologique incontestable. Faudrait-il pour cela mettre de côté la recherche des aptitudes physiques en orientation professionnelle ? On ne peut évidemment pas se priver de renseignements précieux, même s'ils ne présentent pas autant de précision qu'on le souhaiterait : il est vrai que certains adolescents n'atteignent pas au développement qu'ils semblaient devoir réaliser, mais un plus grand nombre y parviennent.



La seconde partie de l'examen physique, en orientation professionnelle, celle dont les constatations constituent selon beau-

coup d'orienteurs la fiche médicale proprement dite, a pour but de rechercher les contre-indications pathologiques, tares héréditaires ou acquises, déficiences sensorielles, lésions organiques, etc. Cette recherche prime en importance celle des aptitudes positives : il s'agit maintenant de dire aux sujets que tels métiers, en raison d'anomalies révélées par l'examen médical, présentent pour eux des dangers ou leur sont même interdits.

Dans le cas d'individus dont le physique défectueux leur ferme un grand nombre de métiers, les contre-indications équivalent à une orientation positive, leur choix devenant limité du coup à quelques métiers seulement.

Toutes les contre-indications n'ont pas une égale gravité : si un certain nombre sont absolues, un plus grand nombre sont relatives, beaucoup modifiables et seulement temporaires. Dans la majorité des cas, nous semble-t-il, la gravité des déficiences physiologiques et des états pathologiques francs est conditionnée par les exigences des métiers et des conditions de lieu dans lesquelles ils doivent être exercés.

Les affections cardiaques comportent une contre-indication absolue pour ces métiers que l'on appelle « de force », c'est-à-dire pour toute occupation nécessitant un déploiement même moyen de force musculaire, des courses, la station debout habituelle et prolongée, des situations dangereuses, des imprévus générateurs de fortes émotions ; l'adaptation restera possible aux métiers « assis », aux occupations sédentaires, régulières, où les « coups de collier » ne sont jamais nécessaires.

Les prédisposés à la tuberculose ou ceux déjà en puissance de lésions curables devront absolument s'interdire le travail à l'intérieur, les milieux urbains un peu denses même ; ils se garderont aussi d'efforts violents ; la taille de la pierre, la mani-

pulation de la chaux, des ingrédients entrant dans la composition des peintures, des alliages, etc., présentent encore des dangers sérieux pour eux, des contre-indications absolues. Ils peuvent s'adonner aux travaux des champs et à toutes les occupations au grand air dans les milieux non encombrés.

Les durs d'oreille, les sujets à vision amoindrie, pour leur propre sécurité comme pour celle d'autrui, ne seront absolument pas orientés vers les transports en commun, l'enseignement, le télégraphe, le téléphone, vers la très grande majorité des métiers ou professions comportant un contact de tous les instants avec le public.

La moiteur des mains et les maladies cutanées interdisent la manipulation des aliments, des matières colorantes, des textures délicates, la vente au public, le mélange des drogues, etc. Nous avons ouï dire qu'un pauvre jeune homme atteint d'eczéma chronique, incurable, des mains, a été accepté comme étudiant en art dentaire et, plus tard, admis à la pratique de cette profession !

Ces exemples illustrent assez ce chapitre des contre-indications pour que nous n'insistions point outre mesure : il est permis de conclure, de tout ce qui précède, que, sauf dans des cas de maladies très graves ou de grandes infirmités, l'orientation professionnelle peut presque toujours réaliser une adaptation préférable à un choix à l'aveuglette.

○ ○ ○

Toutes les constatations de l'examen médical devraient être consignées sur une formule spéciale, préparée à l'avance, à insérer dans le dossier complet de l'orienté après discussion avec l'orienteur : quelle que soit la préparation de ce dernier, les

fautes d'interprétation sont plus faciles à commettre s'il n'y a entente préalable avec le médecin.

Voici un modèle de « fiche médicale » qui nous est personnel ; il est certes susceptible d'amélioration, mais pourrait aussi, nous osons le croire, fournir la majorité des renseignements requis, en orientation professionnelle, s'il est fidèlement rempli :

FICHE MEDICALE

I. EXAMEN SUBJECTIF : (questionnaire du sujet)

A. *Antécédents personnels* : (renseignements que le sujet devra recueillir et fournir à une entrevue subséquente s'il ne les possède déjà) ¹

1. Naissance : (à terme ou prématurée, normale ou difficile, forceps)
2. Développement : (premières dents, début de la marche, premières paroles)
3. Histoire pathologique : (maladies et accidents en date ; maux et déficiences de moindre importance ; résistance habituelle à la fatigue, aux intempéries ; sensations de faiblesse ou de force, douleurs musculaires ; troubles digestifs ; maux de tête, etc.)
4. Activités : (jeux de l'enfance ; exercices actuels ; travaux récréatifs, utiles, réguliers et rétribués)

B. *Antécédents familiaux* : (détermination des tares héréditaires possibles et aperçu des influences du milieu familial que l'on confond souvent avec l'hérédité)

1. Père : (vivants, âge, occupation, santé ;
2. Mère : décédés, quand, de quoi, occupation
3. Grands-parents auparavant ; alcoolisme, accidents, paternels et état mental ; lieu d'origine, rési-

1. Les détails entre parenthèses () sont à titre explicatif.

LE MÉDECIN ET L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

maternels : dence rurale, urbaine, transitions)

4. Collatéraux : (santé physique et mentale, manifestations de maladies familiales comme malformations digitales, goître, etc.)
5. Nombre des frères et sœurs vivants, décédés (âge et cause, santé)
6. Résidence : (durée, rurale, urbaine, quartier, logement)

II. EXAMEN OBJECTIF : (physiologie et pathologie)

A. *Etat général* :

1. Stature, poids, ossature, musculature, nutrition ;
2. Peau et muqueuses : (dermatoses, sudation anormale, pigmentation inusitée, inflammation, pâleur, etc.)
3. Malformations, déformations, cicatrices : (stigmates de dégénérescence, infirmités, accidents, séquelles de maladies graves, signes de spécificité, etc.)

B. *Organes sensoriels* :

1. Vision : (acuité, différenciation des couleurs)
2. Audition : (mesure de l'acuité à l'audiomètre si possible)
3. Toucher.

C. *Grands systèmes* :

1. Nerveux : (réflexes, motricité, sensibilité, vertige, tremblement, incoordination, parésie, paralysie, chorée, épilepsie, etc.)
2. Endocrinien : (observation de symptômes typiques ou atypiques, confirmation par le métabolisme au besoin)

3. Circulatoire : (pouls, bruits et rythme cardiaques, lésions valvulaires, compensation, etc.)
4. Respiratoire : (auscultation, mensuration de l'amplitude respiratoire, pré-tuberculose ou lésion constituée, rayons X)
5. Digestif : (développement abdominal, localisation stomacale, colite, foie, etc.)
6. Rénal : (recherche albumine, sucre, etc.)

III. OBSERVATIONS :

- A. Fournir tous les renseignements additionnels que le sens clinique de l'examineur lui permet de donner (traits de caractère observés, etc.)
- B. Pronostic : possibilités d'adaptation du sujet à tel métier avec telle répercussion sur son état organique ;
- C. Attitude du sujet et des parents lors de l'entrevue, post-examen pour les mettre au courant des contre-indications.



De cet exposé, bien imparfait pourtant, il est permis de conclure qu'une importante partie de l'orientation professionnelle incombe au médecin, et à lui seul : sa préparation, son sens clinique, une philosophie particulière qui ne peut être acquise hors de l'exercice de sa profession, le mettent en mesure d'interpréter, mieux que de simples psycho-techniciens, mieux même que la majorité des physiologistes non médecins, de nombreuses constatations de tout l'examen en vue de l'orientation.

Son rôle ne se bornera donc pas à signaler les contre-indications seulement ; il devra en expliquer les dangers physiques, économiques et sociaux aux intéressés, jeunes gens à orienter et parents de ceux-ci ; nul mieux que lui ne peut également pronos-

LE MÉDECIN ET L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

tiquer les chances d'amélioration, indiquer les possibilités de traitement, diriger les sujets vers leur médecin.

Si le praticien général peut, à l'occasion, rendre de précieux services aux conseillers d'orientation non médecins, nous sommes d'avis qu'il n'est pas en situation de collaborer aussi étroitement, aussi efficacement, que le médecin spécialisé en orientation professionnelle, à condition que l'on accorde à ce dernier la place qui lui revient et l'autorité que lui confère sa tâche.

Dr J.-E.-A. MARCOTTE

Psychiatre et hygiéniste mental du
Service de Santé municipal,
Professeur d'Hygiène mentale à
l'Institut pédagogique de la
Congrégation Notre-Dame.

Montréal, juillet 1939

Orientation professionnelle des anormaux

Des infirmes, des malades, des déficients de l'intelligence, des anormaux de caractère, groupe bien spécial à orienter, n'est-ce pas?

En face de ces gens, hors la normalité pour une raison ou pour une autre, les principes exposés ici dans les articles de mes prédécesseurs gardent leur valeur : il s'agit toujours d'adapter des ouvriers à un travail au plus grand avantage de ceux-ci et en définitive au bénéfice de la société. La difficulté particulière dans le cas présent c'est la connaissance à fond des individus en cause, connaissance de leurs possibilités comme aussi de leurs limites.

Comment faire cette adaptation au travail ?

Des sociétés, institutions religieuses ou associations philanthropiques, prennent la direction et la protection de certaines catégories de malades ou d'infirmes ; nos aveugles, nos sourds-muets, ceux qui souffrent de quelque difformité physique, de la privation d'un membre, peuvent compter sur les services d'organisme de charité ayant les moyens de leur venir en aide et de mettre à profit les ressources que chacun possède. Nous avons chez nous la Société de secours aux enfants infirmes de la Province de Québec. A l'école Victor-Doré, garçons et filles de religion catholique reçoivent, en plus de l'instruction ordinaire donnée aux élèves des autres écoles, l'entraînement technique conduisant à l'exercice d'un métier auquel chacun a été reconnu apte. Depuis la guerre, la nécessité a forcé la main aux autorités ; des études et des expériences ont montré que les infirmes pou-

ORIENTATION PROFESSIONNELLE DES ANORMAUX

vaient être utilisés dans une foule de travaux dont on les excluait auparavant.

A côté des sujets dont l'infirmité est très apparente, il existe d'autres individus affligés d'une infirmité sensorielle et qui, si étonnante que la chose puisse paraître, ignorent leur condition. L'examen physique auquel on doit soumettre tout le monde au bureau d'orientation, fait à ces gens des révélations d'une suprême importance professionnelle. On a découvert des borgnes ou presque borgnes, des sourds ou presque sourds d'une oreille, qui ne soupçonnaient aucunement leur mal. L'orienteur n'a pas tout fait son devoir quand il suggère à ces individus des métiers qui peuvent s'exercer avec un seul œil ou une seule oreille ; il est encore de son devoir strict, et c'est là qu'il rend un réel service à ceux qui le consultent, de diriger ces gens vers des métiers où l'organe sain, œil ou oreille ne court aucun danger. Quand tel métier risque de nous coûter le seul œil que l'on ait, il convient de penser à une autre occupation.

Il y a des malades chroniques, curables ou incurables. C'est au médecin à prendre soin des asthéniques, à aider, quand c'est possible, les émotifs et les instables. Une émotivité qui persiste à l'état maladif après l'âge de 18 ans, c'est une tare. L'émotif est un timide, il a toujours peur : peur de se renseigner, peur de se tromper ; le moindre reproche ajoute à sa maladresse. Ce qu'il faut à ces gens, c'est un patron d'une grande charité, contribuant par sa patience à la cure psychique de ces malheureux. Un petit atelier où le travail s'accomplit presque dans l'isolement, un métier où l'on n'a presque pas affaire au public semble indiqué dans ces cas.

Quant aux instables, ce sont des gens qui apprennent très difficilement un métier. Ils font ce que l'on appelle du papillon-

nage professionnel. A la merci de leurs coups de tête, ils courent foule d'occupations. C'est l'atelier d'une institution qui convient le mieux à ces apprentis ; là, les instructeurs allient une patience angélique à une fermeté paternelle. Si l'instable réussit à se rendre au terme d'un apprentissage, il faudra lui trouver du travail chez un patron exceptionnel qui consentira dans une intention chrétienne ou simplement humanitaire à faire auprès du nouvel ouvrier œuvre d'hygiène mentale par dépense de patience. Il arrive assez souvent que les instables se stabilisent avant leur vingtième année d'âge.

Notons-le bien, cette dernière remarque ne veut aucunement accréditer la croyance entretenue par un grand nombre de personnes, répandue même par certains médecins à bout de ressources thérapeutiques ou simplement très peu au courant des recherches psychologiques, à savoir que la puberté va guérir tous les maux de l'intelligence et du caractère. C'est tout le contraire que les observations méthodiquement compilées permettent d'affirmer. Chez le débile intellectuel, le niveau mental cesse de croître après la puberté, et les anormaux de caractère passent presque toujours à cette époque par une crise de conduite redoutable. Rien ne s'arrange à la puberté, mais tout s'aggrave. Bien entendu, cette affirmation est faite en pensant aux états maladifs, car on assiste souvent chez des enfants normaux à d'heureuses évolutions de caractère à l'âge de la puberté. Si donc, en général, l'adolescence est l'époque de la plus grande malléabilité au point de vue éducatif, elle est avec des anormaux de caractère l'étape dont on peut le moins attendre.

Il est une catégorie de malades, les épileptiques, dont l'orientation professionnelle est particulièrement difficile. A leur

état, plus ou moins grave, s'ajoute presque toujours de la déficience mentale ou un trouble sérieux de caractère, parfois les deux ensemble. Tous ces éléments doivent entrer en ligne de compte et viennent compliquer le travail déjà ardu de l'orienteur.

L'épilepsie, par elle-même, éloigne d'une foule de métiers. Le travail que cette terrible maladie permet doit répondre à de nombreuses exigences : il doit s'exercer, assis ou debout, mais sans déplacements constants ; l'hygiène doit y être parfaite et le travailleur doit pouvoir mener une vie réglée ; aucun surmenage, aucune préoccupation ; pas de travail demandant une vigilance, une attention continue ; pas de travail comportant des responsabilités ; pas de métier où l'on emploie des instruments vulnérants ; pas de manipulation d'objets fragiles ou de prix ; pas de travail mettant en relation avec le public... Que reste-t-il ?

Ces restrictions très nombreuses sont commandées ou par prudence en raison des crises possibles à tout moment, ou par hygiène pour prévenir les crises.

Si l'on a affaire à un malade intelligent et normal de caractère, on pourra lui conseiller le fonctionnarisme, les emplois de bureau, l'artisanat... Il arrive avec de tels malades que l'orienteur, précisément parce qu'il a devant lui un sujet intelligent, ait à rencontrer de fortes oppositions à ses restrictions ; c'est son devoir de ne faire aucune concession. Pour se mettre en garde au point de vue légal, on engage l'orienteur à dresser la liste des métiers contre-indiqués et à faire signer cette liste par la famille du sujet. Ce document pourra rendre service si jamais un employeur avait à subir quelque dommage de la part d'un épileptique et pensait à recourir en loi contre l'orienteur de cet ouvrier.

Cette maladie se guérit aujourd'hui, c'est vrai. Mais on n'admettra pas la guérison avant qu'une période de 3 ans ne se soit écoulée sans la moindre crise.

Le malade d'intelligence normale peut présenter des défauts de caractère. Ces défauts peuvent être permanents ou se manifester seulement dans les moments de crise. A l'orienteur de se renseigner.

S'agit-il d'épilepsie larvée ? L'orienteur doit se mettre sur ses gardes autant que dans les cas précédents : le mal peut empirer.

Quant à ceux qui à leur mal ajoutent de la débilité intellectuelle, ils doivent être orientés d'après leur degré d'intelligence.

Enfin, pour le malade qui subit des crises fréquentes, il ne peut être question de travail, d'autant moins que l'intelligence dans ces cas est ordinairement à un niveau bas et va en se détériorant de plus en plus.

Tâche facile ? Extrêmement difficile. Si encore nous avions des institutions où les épileptiques pourraient apprendre leur métier ! Ils sont refusés partout jusqu'à ce qu'ils échouent, bien souvent, dans une salle d'asile d'aliénés. Nous commençons chez nous à nous préoccuper de ce problème ; une communauté religieuse de femmes et une d'hommes ont accepté ces dernières années d'ouvrir, à la campagne près de Montréal, des refuges pour ces jeunes malheureux. Ces religieux méritent notre plus grande sympathie : leur ministère est très dur, ils y trouvent, humainement parlant, très peu de consolations, d'autant moins que, si je suis bien renseigné, leur charité s'exerce surtout auprès de malades gravement atteints. Il paraît que nous aurons bientôt une grande institution pour ces malheureux. Espérons-le !

Nous allons maintenant nous arrêter plus longuement sur le sort des arriérés mentaux. Bien des confusions existent à leur sujet dans le public. Ici on les croit absolument inaptes à quoi que ce soit, là on désespère de leur avenir parce qu'on les croit irrémédiablement voués à la délinquance ; d'autres encore trouvent exagérés les soins que l'on donne à ces moins doués parce que, dit-on, on les met ainsi en état de faire une concurrence déloyale aux travailleurs normaux... « A quoi bon dépenser de fortes sommes pour ces gens, minorité à rendement social médiocre, quand nous avons tant besoin de nos sous pour la masse de notre population ? »

Nous ne ferons pas de sermon sur la charité chrétienne, nous contentant de dire que cette considération évangélique fait trop souvent défaut même chez nous, même dans l'esprit de certaines personnes où il est plus étonnant de ne pas l'y trouver au premier plan. Voici les fruits d'une expérience de quarante ans dans ce domaine. Ces remarques sont prises dans le rapport *général* (année 1935-36) des écoles de la ville de New-York au chapitre des « Classes for Mentally Retarded Children » (classes pour arriérés mentaux) : « ... allowing funds for this purpose was a wise economy and an act of justice to helpless children... » « Even during the period of economy, increases have been allowed for handicapped children ». On y proclame donc que d'affecter des fonds à cette fin, c'est une sage économie et un acte de justice envers des enfants nécessiteux ; que même durant les années de dépression, l'on a jugé opportun d'augmenter les sommes consacrées aux soins des enfants « handicapés » (physiquement ou mentalement). Ces vues sur le problème sont celles de tous les Etats chez nos voisins.

Sage économie. En effet, il coûte moins cher de préparer ces gens à vivre autant que possible de leur travail, que de les avoir, leur vie durant, à la charge de la société, soit aux œuvres de charité publique, soit dans les maisons de détention. Nous verrons tout à l'heure ce que certaines enquêtes nous dévoilent à ce sujet.

Tous les arriérés peuvent-ils arriver à gagner leur vie ? Non, pas tous. Quelques-uns en seront toujours absolument incapables ; d'autres ne pourront la gagner que partiellement et encore, bien souvent, seulement sous la surveillance étroite d'un parrain.

Des idiots et des imbéciles, rien à attendre au point de vue professionnel. Un industriel que je connais bien vient d'en faire l'amusante expérience : un grand garçon de vingt ans reconnu dans le voisinage pour être assez ? avait été embauché, par intention charitable, pour séparer des bouteilles : mettre à droite les bouteilles blanches, à gauche les bouteilles vertes. Tous les efforts faits pour lui apprendre à mécaniser autant que possible ce travail d'une grande simplicité, furent vains.

Il arrive parfois qu'en visitant certaines institutions, l'admiration gagne le profane quand, passant de salle en salle, on lui fait voir des enfants à toutes les étapes du développement intellectuel, depuis ceux à qui, même à quatre, cinq ou six ans, on doit apprendre à marcher, jusqu'aux grands garçons qui travaillent le bois avec adresse et aux grandes filles qui peuvent vous faire cuire un bon gâteau. Et l'on entend : « Ce qu'on peut faire avec des imbéciles ! » — Pardon ! Pas avec des imbéciles. Ceux des enfants qui sont à ce bas niveau et que l'on voit dans les salles d'enseignement sensoriel, ne sont pas ceux qui parviennent aux classes avancées de l'institution ; au temps jugé

opportun en raison de leur âge, ces imbéciles sont aiguillés vers d'autres salles ; la patience ne crée pas l'intelligence.

Ceci dit sans préjudice au mérite des personnes qui s'occupent de ces enfants. Pour arriver avec des arriérés simples aux résultats que l'on peut constater, il faut assez de dévouement, assez de long et pénible travail pour donner lieu à *toute* l'admiration dont chacun est capable.

Les soins que l'on donne aux idiots et aux imbéciles visent simplement à les rendre moins à charge à ceux qui doivent en avoir la garde. Il y a toujours l'exception qui confirme la règle : je connais le cas d'un imbécile qui, à la faveur de circonstances favorables tout à fait particulières gagne depuis sept ans, quatre dollars par semaine.

Dans la pratique, les intelligences n'entrent pas toujours aussi facilement que la théorie tend à le faire croire, dans des catégories bien tranchées. Avons-nous affaire à un débile profond, à un débile léger ou simplement à un normal à évolution très lente ? Pour nombre de cas ce n'est pas aisé de se prononcer avec assurance, même avec les tests mentaux quand on sait s'en servir avec finesse et non pas avec esprit géométrique. Et quand l'on aura diagnostiqué une débilité profonde ou une débilité légère, aurons-nous par le fait même mis l'enfant au nombre de ceux qui ne gagneront que partiellement leur vie ou parmi ceux qui pourront arriver à l'indépendance économique ? Pas si simplement. Sans doute dans l'ensemble, c'est un peu ce que la réalité nous montre : les débiles profonds auront des possibilités de travail très limitées et les autres des possibilités d'autant plus grandes qu'ils s'approchent davantage de la normalité. Mais à côté du degré d'intelligence, il y a des facteurs qui ont autant et même plus d'importance dans le monde du travail, entre

autres l'habileté manuelle, la sociabilité, le caractère ; le hasard, la chance vient aussi souvent favoriser un moins intelligent alors qu'un sujet apparemment mieux doué n'a vraiment pas de veine. C'est ce qui explique que nos pronostics sur la vie de travail de nos arriérés ne se réalisent pas toujours. D'ailleurs ce n'est pas là le fait des seuls arriérés.

Il faut préparer ces enfants au travail. Comment ? Dans des institutions ou dans nos écoles ordinaires ? Il faudrait entrer ici dans des considérations plutôt longues sur l'organisation idéale de l'enseignement aux arriérés. Je me contente de poser sans plus la conclusion de ces considérations. Certains cas ressortissent à l'institution ; pour le grand nombre c'est l'école ordinaire avec classes spéciales annexées qui convient le mieux, en comptant qu'à l'âge de 13 ou 14 ans l'élève pourra être promu à une école de métiers, spéciale aux arriérés. Heureuses villes qui bénéficient de tels avantages ! Elles sont nombreuses aux Etats-Unis.

Au strict point de vue de la formation professionnelle l'institution a peut-être des avantages. On y trouve des ateliers plus nombreux, la vie même d'une institution importante qui ordinairement tend à se suffire à elle-même, nécessite l'exercice d'une foule de métiers. L'élève, dans ces maisons, voit son programme d'études évoluer vers le travail manuel à mesure que les années passent. Au moment voulu, on l'oriente vers les ateliers. Il suivra, la première année, un mouvement de rotation, c'est-à-dire qu'on le fera passer dans 3 ou 4 ateliers différents par période de 2 ou 3 mois, consacrant demi-temps au travail manuel et demi-temps à parfaire son instruction académique. A la fin d'une telle année de pré-apprentissage, on constate que

ORIENTATION PROFESSIONNELLE DES ANORMAUX

le sujet est en mesure de faire, grâce à l'expérience acquise, un choix judicieux sur la voie qui lui convient.

L'apprentissage proprement dit pourra souvent se faire, dans une grande institution, en joignant l'élève, comme aide, à l'équipe des travailleurs de la maison, boulangers, menuisiers, électriciens, plombiers, etc. A noter que cet apprentissage, dans l'intention des instructeurs, ne vise aucunement à faire de l'élève un ouvrier-maître ; l'élève ne sera jamais qu'un aide, car il manquera toujours, par déficience intellectuelle, de l'aptitude à faire des plans, à se tirer d'une situation imprévue, à établir un prix de revient, etc. Il faut aussi, dans l'apprentissage, ne pas oublier le milieu social où l'enfant devra vivre. On raconte le cas d'un jeune homme qui devint habile aide-buandier, mais qui, rentré dans sa famille de fermiers, n'eut que faire de toutes ses belles connaissances. Il avait donc pratiquement perdu son temps d'apprentissage.

A l'école de métiers, où arrive l'élève après un stage dans les classes spéciales de nos écoles ordinaires, l'organisation du pré-apprentissage peut se faire de la manière que nous venons de décrire. L'apprentissage proprement dit sera nécessairement, en raison des circonstances, plus théorique que dans une institution.

Ce mode de rotation, de prise de contact avec plusieurs genres de travaux différents, n'est pas spécial aux arriérés. C'est le procédé d'orientation qui s'implante là où les ressources financières permettent aux commissions scolaires de s'organiser à cette fin.

Le travail auquel se livreront les arriérés sera toujours, je le répète, un travail simple. L'industrie moderne avec sa division extrême du travail, comporte foule d'occupations routi-

res, monotones, au geste automatique, où les moins doués excellent. On leur reconnaît des qualités de patience peu communes. Ce sont, dans des travaux à leur mesure, des ouvriers auxquels on peut parfaitement se fier. Ils ont le culte de leur patron. Ce point de moralité leur est aujourd'hui acquis. S'ils ont eu à l'école la formation spéciale que leur état intellectuel exigeait, si l'on a su cultiver, par des méthodes appropriées, et leur habileté manuelle et leur sociabilité, alors, leur orientation étant bien faite en tenant compte des limites de leurs possibilités motrices et de leur degré d'intelligence, ils donneront à l'employeur le rendement économique qu'il espère. Et le travail qu'ils accomplissent en est un d'une nature si peu attrayante qu'il rebute, par des temps d'activité économique normale, même les ouvriers de niveau intellectuel moyen.

L'entretien de la maison, les métiers de l'alimentation, la buanderie, le repassage, la couture, les métiers de la toilette, le travail d'aide-infirmière, voilà ce à quoi l'on peut penser pour filles arriérées. La préoccupation primordiale doit être la préparation ménagère. Ces jeunes filles se marient (dois-je dire « hélas ! ») plus vite que toutes les autres, hélas ! Des enquêtes nous le révèlent de façon évidente. Elles trouvent facilement un mari probablement parce qu'elles sont moins difficiles... Il est certain que plusieurs d'entre elles peuvent faire de très bonnes épouses ; on n'a qu'à leur donner des fortes habitudes de vie morale et une pédagogie vraiment familiale. A ce sujet, je ne puis que louer très hautement ce que j'ai vu récemment à Détroit. Dans un « center », c'est-à-dire dans une école vers laquelle on dirige les arriérées qui atteignent 14 ans, on trouve une classe maternelle : une vingtaine de bambins de trois et quatre ans dont les familles sont dans le voisinage de l'école, viennent pas-

ser la journée sous la conduite d'une institutrice spécialisée. Et dans cette classe maternelle, les jeunes filles arriérées font, par groupe de trois, un stage d'apprentissage de l'éducation enfantine. Nous songeons à imiter ce bel exemple de sens social. Nous songeons aussi à « former » nos jeunes filles au métier de « bonnes ». Nous croyons savoir quelle prudence doit nous guider sur ce terrain périlleux ; la remarque suivante a, à ce propos, son importance.

Garçons ou filles, les arriérés s'adaptent infiniment mieux à la société, quand ils peuvent bénéficier, surtout dans les débuts de leur travail, d'une œuvre de surveillance post-scolaire. Elle existe en certains endroits. Quand elle est confiée à des visiteuses sociales non improvisées, mais scientifiquement préparées à leur tâche, elle rend d'immenses services.

Ces enfants ont-ils des aptitudes particulières ? C'est encore là une croyance populaire : une certaine théorie de compensation veut que la nature favorise exceptionnellement sur un point celui qu'elle a déshérité sur un autre. On apporte entre autres preuves, le talent musical et la sensibilité tactile des aveugles. La vérité est que l'on met au compte de la nature ce qui doit aller au compte de l'exercice. Comme par instinct de défense, on tend à compenser ses déficiences, mais on arrive à des résultats par le travail et non par enchantement.

Il se peut que nous trouvions des talents plus qu'ordinaires pour un travail ou un autre chez nos arriérés ; nous ne manquerons pas dans ce cas d'en tirer parti. C'est ainsi que nous avons déjà orienté vers le dessin trois enfants d'intelligence médiocre mais vraiment doués pour cette matière. Les événements nous disent que nous avons fait dans ces trois cas, bonne besogne. Pareillement, pour les travaux de couture. Mais dans l'ensemble,

c'est plutôt la maladresse en tous points que nous trouvons chez ces moins doués. S'il arrive qu'ils exhibent des travaux manuels dont la valeur surprenne voyez là le fruit des efforts de l'élève, le terme d'un long entraînement, sans oublier la longue patience d'un professeur d'élite. Cet entraînement est possible en raison de la nature concrète du travail.

Les arriérés sont-ils des délinquants ? Voici les résultats d'une enquête conduite à Ottawa par une spécialiste de ces matières, Mlle Dunlop. Le rapport détaillé en est donné dans la brochure intitulée « Subsequent Careers of Non-Academic Boys ». L'enquête porte sur la vie post-scolaire de 250 jeunes garçons de la capitale qui ont fait un stage dans les classes spéciales de cette ville.

Vingt-cinq pour cent de ces jeunes ont eu des démêlés avec la cour. Le point intéressant le voici : la conduite des arriérés est d'autant meilleure qu'ils ont été plus longtemps dans les classes spéciales ; d'autant meilleure encore qu'ils ont été admis plus tôt dans ces classes spéciales.

D'où il ressort que très souvent la délinquance chez ces jeunes n'est que la révolte contre une société qui n'a pas su reconnaître leurs difficultés et y porter remède. Rien n'est plus dommageable à la vie professionnelle qu'un caractère non maîtrisé. Ce doit donc être là la première orientation, le premier de nos soucis en faveur de ces enfants : les identifier le plus tôt possible pour qu'un régime scolaire à leur mesure fasse chez eux œuvre d'hygiène mentale et sociale.

Sur les 250 jeunes gens, treize pour cent n'ont à peu près rien gagné depuis la sortie de l'école ; 43% ont gagné en partie leur entretien ; 40% ont gagné au moins leur vie, quelques-uns réussissant même à subvenir aux besoins d'autres membres de

ORIENTATION PROFESSIONNELLE DES ANORMAUX

la famille. Ces chiffres, il ne faut pas l'oublier, ont été trouvés dans les temps présents de crise économique.

Les résultats de cette enquête sont corroborés par ceux d'autres enquêtes faites ailleurs. Ils donnent une idée de la vie sociale de nos arriérés.

Un mot seulement pour terminer, sur l'orientation des enfants difficiles de caractère. Un fort pourcentage de « sans métiers » fait la clientèle des cours de jeunes délinquants. Un psychologue orienteur devrait de toute nécessité être attaché à ces cours. Comme psychologue, il pourrait renseigner sur le degré de culpabilité et éviter ce que j'ai déjà entendu nommer le « massacre des innocents », c'est-à-dire la condamnation d'enfants dont le niveau mental est si bas qu'il exclut toute responsabilité ; cela ne se juge pas au coup d'œil, du moins très peu souvent. Comme orienteur, il procéderait le plus scientifiquement possible à la thérapeutique par le travail. Le placement agricole a donné de bons résultats en certains endroits. En Angleterre on a essuyé de déconcertants échecs tant que l'on s'est contenté d'acquiescer au simple désir du jeune délinquant dans le choix d'un métier. Ce fut une toute autre histoire le jour où des orienteurs spécialisés ont procédé au placement après un examen scientifique. Il faut des maisons d'éducation avec un personnel parfaitement formé, pour le soin de ces jeunes. On arrive, en les mettant dans l'atmosphère qui convient, à la récupération sociale d'un bon nombre d'entre eux.

Permettez-moi un mot de conclusion. Il semble évident à la fin de cet article que ce n'est pas l'improvisation, et l'à peu près qui permettent d'espérer des succès avec tous les déficients dont nous avons parlé, avec eux moins qu'avec tout autre. Ils ont un plus grand besoin d'aide et cette aide doit leur être donnée par

REVUE DOMINICAINE

des gens entraînés, d'après les avis de maîtres en orientation. Chaque cas exige un patient travail de recherches. Tâche facile ? Tâche très difficile. Il nous manque encore bien des rouages pour que nous puissions répondre de façon satisfaisante à tous les besoins. Espérons... d'arriver à mieux que de toujours vivre dans l'espérance.

I. LUSSIER, ptre

Diplômé de l'Institut National
d'Orientation Professionnelle, Paris

Le mirage de l'or aux Etats-Unis

Les filatures de coton — Un séjour assez prolongé dans une grande ville industrielle de la Nouvelle-Angleterre m'a procuré l'occasion de visiter une filature de coton en plein rendement. « Nous livrons plus d'un million de verges de coton par semaine », m'a dit mon guide. Celui-ci, né à la Rivière-du-Loup, et qui, pendant son enfance, a vu sa mère tisser sur le métier à mains la pièce d'étoffe du pays, a pu m'expliquer le fonctionnement des diverses machines en se servant des mots français que je me rappelle avoir entendu bien souvent sur les lèvres des vieilles campagnardes québécoises.

Nous avons suivi les transformations successives de la matière première, depuis les ballots de coton brut arrivé du Sud, jusqu'à l'emballage du tissu tel qu'il est expédié sur les marchés. Toutes ces transformations s'opèrent à la machine. C'est le pouvoir électrique qui meut l'employé. Il y a le cardage, le filage, le fuselage, puis la confection simultanée de la chaîne et de la trame sur le métier mécanique mû par l'électricité.

Chacune de ces opérations s'effectue dans un local distinct, lequel renferme un nombre de métiers variant selon le pouvoir de rendement en regard de l'ensemble de la production. Les machines à filer et à tisser sont les plus nombreuses. J'ai pu compter dans un seul local un minimum de trois cents métiers à tisser. Ces métiers fonctionnent avec une étonnante précision. Les vibrations et les chocs qui accompagnent l'entrecroisement des fils, le passage de la navette et le mouvement rapide du peigne sur la tissure sont extrêmement brusques et violents. C'est

une trépidation inouïe qui ne peut trouver aucun point de comparaison dans l'agitation naturelle d'aucun élément. Solidement rivés au parquet par des boulons, les appuis des métiers finissent par se disloquer. Si un fil se rompt, le métier s'arrête de lui-même, grâce à une légère limaille de métal suspendue sur chacun des fils de la chaîne et dont la chute produisant un circuit suspend la force motrice. Plusieurs mécaniciens sont uniquement occupés à réparer les métiers dont le fonctionnement à la fois délicat et compliqué ne peut résister bien longtemps à la violence et à la rapidité des chocs. Le bruit que produit toutes ces machines en mouvement ne souffre aucune comparaison et réduit à un souvenir mythologique le mouvement rythmé des pédales et du ros sur l'antique métier de bois. Nous comprenons dès lors pourquoi un grand nombre des employés se plaignent d'avoir l'oreille un peu dure.

Les conditions de travail — Mon impression est qu'elles sont presque inhumaines de plus d'un point de vue et je me suis rappelé mélancoliquement la tâche aujourd'hui méprisée dans ces milieux, de l'ancienne ménagère assise sur son coffre près de la fenêtre par où entrait librement avec la paix des crépuscules, la brise parfumée des champs, et manœuvrant des pieds et des mains sur l'ancien métier paysan. Elle travaillait la pièce dans les temps libres que lui laissait le soin des enfants, du ménage et de la cuisine. C'était sa distraction qui comportait une part d'intelligence et de dextérité dont on chercherait en vain l'équivalent dans les autres travaux féminins.

La fabrique que j'ai visitée fonctionne vingt-quatre heures par jour et six jours par semaine. Chaque groupe d'ouvriers doit travailler huit heures. Le travail de nuit est interdit aux

LE MIRAGE DE L'OR AUX ETATS-UNIS

femmes et aux jeunes filles. Mais il arrive que ces différentes périodes finissent par bouleverser les éléments essentiels à la vie de famille et ruiner celle-ci insensiblement, sans parler des dangers que comportent pour le système nerveux et la santé générale, l'atmosphère des lieux, les repas habituellement pris à des heures irrégulières, le sommeil de jour, etc. Les ouvriers de nuit n'ont guère le temps et la facilité de veiller aux intérêts de leur foyer, de pourvoir convenablement à l'éducation et à la surveillance de leurs enfants. Ajoutez à ceci le travail de la femme incompatible avec la maternité, et celui de la toute jeune fille dont les muscles encore peu raffermis ne peuvent résister bien longtemps.

(Du point de vue religieux, c'est un péril que seules peuvent prévenir partiellement les croyances plus ou moins profondes des diverses nationalités. Les offices religieux, les sacrements et la prière sont offerts le matin et le soir, alors qu'un bon nombre d'ouvriers sont au travail et qu'un nombre égal ont droit au repos. Reste le dimanche que l'on est généralement bien exposé à consacrer tout entier aux délassements du corps).

Bien rares sont les systèmes qui peuvent garder longtemps leur équilibre dans ce travail. La jeunesse se flétrit précocement sur les visages et l'on a l'impression que la caducité se transmet ensuite par la génération. Un bon nombre de femmes et de jeunes filles sont employées au filage et au tissage. Il s'en trouve qui ont la surveillance de vingt-quatre métiers. Elles doivent demeurer huit heures debout dans une atmosphère saturée d'humidité et de poussière de coton. Là où l'on trempe les fils dans l'empois afin de leur donner de la résistance contre les frottements du ros, on dit que des hommes s'affaissent fréquemment pendant les mois d'été.

Le bruit que nous entendons encore une heure après que nous avons laissé l'établissement, l'incessante trépidation des planchers, les filaments répandus, flottant comme des microbes dans l'atmosphère, les relents de l'huile et du fer chauffé, sont autant de coups donnés à l'équilibre physique ; et nul besoin ici de mentionner les résultats qui s'en suivent. Il faudrait encore revenir sur le travail de la femme et de la jeune fille, la plupart du temps nécessaire, mais directement opposé aux lois du mariage, de la famille, de l'éducation.

Les salaires — Ils varient de \$12.00 à \$18.00 par semaine et se payent selon la quantité du travail réalisé. Cette quantité est évaluée au maximum, de sorte qu'un employé ne peut généralement s'accorder une seule minute de repos s'il ne veut pas que sa paye soit réduite. Il doit voir à ce que ses métiers fonctionnent sans interruption. Un arrêt de quelques minutes risquerait la quantité exigée. C'est l'esclavage de la machine dans toute la rigueur du terme.

Je ne saurais dire si les salaires sont proportionnés aux bénéfices ; chose certaine, ils sont tout à fait au-dessous des conditions normales de travail. Plusieurs facteurs ont concouru à cette baisse. On en connaît quelques-uns ; l'immigration intensive qui a multiplié la main-d'œuvre, la production plus dispendieuse de la matière première, certaines taxes imposées à la Nouvelle-Angleterre au profit des Etats du Sud, la fermeture de plusieurs marchés. Mon guide me signale une autre raison : « Autrefois, me dit-il, un seul gérant au salaire de \$10 000 par année suffisait pour administrer une fabrique comme celle-ci ; aujourd'hui, il en faut cinq ou six et chacun retire le même salaire ».

Il n'est pas question de salaire familial, seule la quantité de production est en cause. Quand plusieurs membres d'une même famille peuvent trouver de l'emploi, l'ensemble des salaires suffit pour l'entretien convenable de la vie. Notons qu'un grand nombre de jeunes ouvriers des deux sexes, même au delà de leur majorité, considèrent comme un devoir de conscience, de remettre en entier leur salaire à leurs parents. Lorsque le père seul travaille, le salaire ne suffit plus au standard de la vie américaine actuelle. L'épargne proprement dite est extrêmement rare dans ces milieux. Très peu se sont enrichis à l'époque de la prospérité. L'on vit au jour le jour en comptant pour la maladie et la vieillesse sur les secours de l'Etat et le travail des plus jeunes.

L'Action catholique — Les employés des fabriques de coton ne connaissent pas d'unions spécifiquement catholiques. L'abondance de main-d'œuvre rend celles-ci pratiquement impossibles. Une fabrique emploie des ouvriers de toutes confessions parmi lesquels les catholiques se trouvent fréquemment en minorité et leurs associations ne pourraient devenir assez puissantes pour se faire reconnaître par l'Etat et commander l'unanimité dans leurs justes revendications.

Cependant, si des groupements comme la J.O.C. et la J.O.C.F. ne sauraient obtenir de résultats sérieux dans le domaine des salaires et des conditions strictement matérielles du travail, ils seraient d'une grande utilité, des points de vue intellectuel et moral. Il ne m'appartient pas d'étudier ici les causes qui en retardent l'initiative. Elles ne tiennent pas toutes à des motifs absolument louables. On me dit que dans la ville de Manchester, les mouvements de jeunes sont en progrès. Dans la plupart des

autres centres, c'est pour ainsi dire la machine qui scande les manifestations de la vie de l'esprit. J'ai remarqué l'émerveillement provoqué chez un grand nombre par les conférences du R. P. Dillard, S. J. sur le mouvement jociste en France. Est-ce que la civilisation américaine serait réfractaire aux nouveaux mouvements d'Action catholique ? Elle ne s'oppose pourtant pas au développement des congrégations pieuses, florissantes partout. La seule confrérie du « Holy Name » comprend des milliers de membres dans tout le pays.

Les Franco-Américains — Les premiers Canadiens français émigrés aux États-Unis ont cherché du travail dans les fabriques de coton ou dans d'autres similaires. Il faut que le mirage de l'or soit apparu irrésistible ou que les conditions de la vie rurale québécoise soient devenues absolument intenable pour détourner ainsi la moitié d'un peuple de sa profession traditionnelle et la jeter vive dans l'engrenage du métier mécanique. Je me rappelle l'étonnement de jeunes ouvrières de Fall-River en promenade chez leurs cousines de Rimouski, lorsqu'elles constatèrent que dans la Province de Québec, la très grande majorité des jeunes filles n'avaient d'autre travail que celui de la tenue de la maison.

Quelle est la part d'illusion et la part de vérité dans les motifs que l'on assigne généralement à l'immigration franco-américaine ? Entre la paix des champs et la fournaise industrielle, dans quelle mesure les rigueurs de la pauvreté d'une part et l'appât du gain de l'autre ont-ils suffi à faire pencher la balance ?

Il faut admettre qu'un certain nombre se sont illusionnés. A l'époque des premiers contingents d'immigrés, le confort amé-

ricain n'était pas ce qu'il est aujourd'hui et ce qu'on prétend qu'il pouvait être. Il y avait comme chez nous la différence qui existe entre la ville et la campagne. Combien au début ont quitté leurs paroisses pour la Nouvelle-Angleterre sans même avoir aperçu les villes de Québec et de Montréal, si ce n'est dans une gare entre deux trains. Le seul souvenir qu'ils aient gardé de leur patrie est celui d'une terre en friche trop pauvre ou trop étroite pour donner la vie à leurs nombreuses familles. Les salaires n'étaient pas non plus très élevés, mais ils donnaient l'argent liquide toujours plus apprécié que les revenus en nature ; puis chacun des membres de la famille pouvait trouver immédiatement du travail. On peut affirmer que pour certains l'appât du gain et le désir du bien-être joints à la paresse et parfois au manque de cœur ont été les seuls motifs déterminants. Un citadin de Worcester me racontait qu'au début, plusieurs parents menacés de se voir enlever leurs terres grevées de dettes, sont venus aux Etats-Unis pour y faire travailler dans les usines leurs enfants de dix à quinze ans, alors qu'eux-mêmes s'en sont remis pour toutes les nécessités de leur vie aux salaires gagnés par ces enfants. Il est probable qu'aucun gouvernement canadien n'eut procuré à ces gens les moyens de subsister sur leurs terres en dispensant leurs enfants de fréquenter l'école. Aussi quel n'est pas notre étonnement de constater qu'un nombre beaucoup trop considérable d'adultes ne savent ni lire ni écrire. Et quand nous demandons à des grands garçons où sont nés leurs parents, ils nous répondent avec un air ennuyé qui fait mal : « quelque part du côté de Québec ».

Mais la vérité pour la plupart est toute autre. Dans l'histoire d'une paroisse franco-américaine que j'ai présentement sous les yeux, je lis les lignes suivantes : « On s'est souvent

demandé quelle était la cause de ce déplacement de nos populations canadiennes vers un pays beaucoup plus peuplé que le nôtre quand notre seule province de Québec pourrait alimenter une population de 10 à 20 000 000 d'habitants. Cette cause que la politique exagère parfois ou feint d'ignorer, est, ce nous semble, la conséquence d'une loi aussi vieille que le monde et qui s'applique à tous les êtres vivants de la création : « Primo vivere », disaient les anciens ; d'abord, il faut vivre. Voilà pourquoi nos populations canadiennes-françaises, comme un flot débordant, ne cessent depuis cinquante ans de s'écouler par delà les frontières, d'autant que cette loi du soutien de la vie est devenue (chez les modernes) beaucoup plus exigeante ; car maintenant, ce n'est plus seulement l'humble et modeste existence qu'il s'agit de conserver, mais il faut se procurer le confort ».

« Or, le confort ou la vie large, ne s'achète que chèrement. C'est pourquoi, aussi longtemps que nous n'aurons pas réussi à transformer la plupart de nos gros villages canadiens en centres industriels, en dépit de nos belles routes, de nos sites enchanteurs, en dépit des obstacles qui se dressent à la frontière, nos gens iront chercher le travail rémunérateur là où il se trouve, ne prêtant le plus souvent qu'une oreille distraite aux discours des politiciens rouges ou bleus qui chantent victoire dans un pays amoindri. Mais l'agriculture, la colonisation ? C'est par l'industrie qui leur crée des marchés qu'elles subsistent et prospèrent... »¹

L'exacte vérité est beaucoup plus douloureuse. Ce n'est point le manque d'industries qui a déterminé les premiers contingents canadiens à passer la frontière, ce ne sont point non plus le con-

1. « Notre-Dame de Lourdes » de Fall-River, Mass., par D. M. A. Magnan, D. D., pages 22 et suivantes.

LE MIRAGE DE L'OR AUX ETATS-UNIS

fort et les salaires élevés. Le confort, on sait comment nos ancêtres savaient joyeusement s'en passer ; les salaires élevés ne pouvaient compenser les tristesses de l'exil, la preuve, c'est que plusieurs avaient la volonté de revenir après avoir gagné la somme suffisante pour se libérer des obligations qu'ils avaient contractées sur leurs terres. Ce qui a déterminé directement l'exode de toute une génération et par conséquences nécessaires l'exode de toute une autre, c'est le manque de terres, soit pour donner la vie aux nombreuses familles, soit pour assurer l'avenir des nombreux fils que fournissaient chaque année les anciennes paroisses ouvertes et peuplées sous le régime français : c'est en un mot la grande pitié de la colonisation.

L'Histoire des Patriotes de M. Gérard Filteau nous fournit sur ce sujet d'abondants et précieux documents. Il faut lire tout le chapitre consacré au sabotage de la vie nationale, réfléchir sur les malversations de la bureaucratie anglaise et comparer les statistiques pour découvrir les raisons profondes et décisives de l'immigration canadienne aux Etats-Unis. C'est pour les mêmes raisons qu'en 1837, les Canadiens prirent les armes et traversèrent la frontière. La génération suivante subit les conséquences des difficultés éprouvées par la première. Si après la conquête, les Canadiens étaient demeurés maîtres chez eux avec le pouvoir de faire fonctionner à l'avantage de tous la Constitution de 1791, les districts ouverts dans la suite à la colonisation auraient dès ce moment gardé au pays le surplus de la population. Que dans la suite, une politique à courte vue, mal dirigée ou trop partisane ait accentué l'exode, tout le monde en convient. Mais à l'origine, seuls, semble-t-il, les abus de la conquête tels que relevés par l'historien des Patriotes ont provoqué les premières défections.

REVUE DOMINICAINE

Qu'une immense prière monte de tous nos foyers en faveur de ces adolescents et de ces fillettes qui n'étaient pourtant point nés pour servir et dont le sang nourrit maintenant les métiers mécaniques au profit d'un capital étranger. Tous ne sont point définitivement perdus, mais l'esprit américain en pénètre un bon nombre chaque année, et dans beaucoup de milieux, c'est dans la langue anglaise que l'on s'entretient du pays des ancêtres.

A. SAINT-PIERRE, O. P.

Le Sens des Faits

Un air nouveau sur un vieux thème

Il s'agit d'un récent ouvrage de pédagogie pratique¹ déjà assez répandu et dont l'auteur est M. Maurice Lebel, de l'Université Laval.

Monsieur Lebel est encore jeune, mais homme d'expérience. Après son cours classique, il a fait des études et entrepris des voyages qui lui ont donné une formation toute spéciale. Il fut d'abord l'un des premiers laïcs à obtenir une licence ès Lettres à l'École Normale Supérieure de Québec. Il a ensuite étudié durant cinq ans en France et en Angleterre ; il eut même la bonne fortune d'enseigner le français dans un collège d'enseignement secondaire en Angleterre. Durant ses loisirs il a visité beaucoup de maisons d'éducation et assisté à plusieurs congrès de pédagogie, à Londres, à Oxford, à Paris, à Bruxelles, à Heidelberg, à Genève, à La Haye. Il revint au pays, diplômé d'études supérieures en langues classiques (Paris, Londres), Honours in English Language and Literature (Londres). Puis il est professeur d'anglais au Collège Bourget de Rigaud, et le voilà depuis deux ans professeur de grec à l'École Normale Supérieure de Québec.

M. Maurice Lebel a voyagé, observé, étudié, enseigné ; il voyage, observe, étudie et enseigne encore. Il connaît bien l'organisation des études à l'étranger et celle de nos deux universités. Ses « suggestions pratiques sur notre enseignement » sont donc le fruit du talent, de la réflexion, de l'observation, de l'expérience et d'un travail acharné.

Monsieur Lebel n'est pas le premier dans la Province à parler de pédagogie, surtout de pédagogie relative à notre enseignement secondaire, encore trop imparfait ; mais il est le premier à en parler avec tant de bon sens et d'optimisme. Il défend notre enseignement classique, mais sans flatterie, il en dévoile les lacunes, mais sans aigreur, il suggère des améliorations, mais

1. « Suggestions pratiques sur notre enseignement ». Collection « Nos Problèmes ». Les Editions du Lévrier, 95, avenue Empress, Ottawa, 1939. Prix : \$0.75.

sans utopie, il incite à l'action, mais sans pédantisme : ni apologie, ni procès, mais critique éclairée et positive. « Suggestions pratiques sur notre enseignement » est un livre excellent. La matière est abondante et originale, le style est net, le ton varié.

Quand paraît un nouveau livre sur la pédagogie, on se demande ce que l'auteur peut bien apporter de neuf sur la matière. En effet, presque tous les principes de la pédagogie ont été établis et mis en application depuis plusieurs siècles. Mais qui ne sait que cette application peut et doit varier indéfiniment, surtout d'un pays à un autre, d'un monde ancien à un nouveau monde, d'une mentalité à une autre, d'une culture séculaire à une toute jeune culture ? De plus, les livres de pédagogie se bornent ordinairement à donner des conseils d'ordre trop général. Afin d'éviter des redites et pour servir davantage notre enseignement, à nous, M. Lebel se place sur un plan particulier, il s'adresse à nos jeunes professeurs.

Aux principes fondamentaux, il rattache des vues et des suggestions très détaillées, il découvre aux jeunes professeurs les petits trucs de métier qui constituent souvent le secret des professeurs de renommée. C'est du premier chapitre même des « Suggestions » que nous allons extraire les passages illustrant de quelle façon concrète l'auteur se charge de guider le professeur inexpérimenté.

Les auteurs de pédagogie nous disent : « Il faut commencer l'année avec lenteur ; chercher d'abord à connaître les élèves, les initier au milieu où ils passeront leur temps, donner quelques recommandations d'étude et de discipline... » M. Lebel ne s'en tient pas à ces conseils encore trop vagues : « Pas de discours ! Faites circuler une feuille autour de la classe, où chacun inscrira son nom, son lieu d'origine et l'école primaire d'où il vient. Puis expliquez la signification du mot, disons, Syntaxe ou Belles-Lettres... Demandez-leur aussi pourquoi ils poursuivent tel cours de préférence à tel autre, pourquoi ils étudient telle ou telle matière et quel profit ils comptent en tirer... Faites remarquer la forme de leurs pupitres, la disposition et le nombre des fenêtres, la couleur du mur, la place du panier et la quantité des tableaux noirs. Commentez les images, tableaux ou photos d'art sous verre, qui décorent la salle de classe... Montrez-leur la richesse de la bibliothèque... Après leur avoir indiqué les

LE SENS DES FAITS

parties constituant d'un livre, faites-en miroiter l'intérêt à leurs yeux... »

Au premier chapitre aussi, voici les procédés pratiques qu'il suggère au maître pour développer la capacité de réflexion des élèves : « Le premier, c'est la méditation collective en classe. Ecrivez au tableau noir une idée bien simple, disons un proverbe, une morale de LaFontaine, une maxime de LaRochefoucauld... Cinq minutes durant, tout le monde pense à l'idée écrite au tableau. Vous ne serez pas peu surpris alors de constater les diverses poses que chacun adopte pour penser... Les cinq minutes écoulées, vous questionnez celui-ci ou celui-là pour savoir si l'on a bien compris l'idée... »

Parfois le pédagogue cesse de s'adresser aux professeurs pour prendre un ton plus général, mais avec une allure toujours vivante et des vues toujours précises. Telles sont les pages qu'il dédie aux supérieurs et aux préfets d'études, celles qui proposent une réforme du baccalauréat ; c'est aussi le caractère principal des chapitres : « A propos de culture » et « Orientation professionnelle ».

De plus l'œuvre de M. Lebel porte en grande partie sur les points faibles de notre enseignement : la classe active (premier chapitre : « Professeur et élève »), la lecture, les arts et institutions, l'hygiène et la formation de la personnalité. Dans ces domaines, l'auteur ne prétend pas innover, mais il nous reproche avec raison notre lenteur à nous améliorer. Dans nos collèges, le professeur ne se cultive pas assez et cependant il parle trop en classe ; de nombreux élèves terminent leurs études sans avoir acquis le goût de la lecture ; les murs de classe sont beaucoup trop nus ; la nourriture, l'air, les exercices physiques ne se plient pas suffisamment aux exigences de l'hygiène ; enfin, l'enseignement collectif ne tient pas assez compte de la personnalité de l'enfant.

M. Lebel confirme l'efficacité de ses suggestions par l'exemple des écoles anglaises : « Souvenirs d'une éducation anglaise » et « Ce que j'ai vu dans un collège d'Angleterre ». Dans leurs écoles, en effet, les Anglais utilisent avec succès les méthodes actives, ils font régulièrement des exercices de gymnastique, ils attachent beaucoup de prix à la santé et à la souplesse physique des enfants et tâchent en tout à former des individus confiants en leur étoile, maîtres d'eux-mêmes et pour autant des autres.

Ainsi ces suggestions pratiques, par un Canadien français, en rapport direct avec les besoins de notre enseignement secondaire et enrichies d'observations faites chez les Anglais, donnent à l'œuvre de M. Lebel un caractère de forte originalité et valeur éducative que ne présentent guère les traités de pédagogie exclusivement français. Nos programmes de classe et nos méthodes d'enseignement doivent de toute nécessité venir en contact avec les méthodes et les programmes étrangers. A défaut d'études et de voyages en Angleterre même, mettons à profit et à exécution les suggestions pratiques que nous fait notre compatriote, admirateur enthousiaste de l'éducation anglaise.

La matière des « Suggestions » est donc riche et variée. On la parcourt avec une très vive curiosité. Aux conseils pédagogiques se mêlent les courts plaidoyers, les reproches piquants, les réclamations impérieuses, les observations personnelles et des exemples stimulants que fournissent certaines maisons d'éducation.

L'auteur n'écrit pas à froid, il ne suggère pas avec timidité ; le ton, agressif, pousse à l'action. C'est, avec la netteté, sa principale qualité.

Le volume se clôt par une bibliographie choisie de vingt-cinq pages. D'ordinaire on apprécie les bibliographies autant que les préfaces, c'est-à-dire pas du tout. C'est pourtant le fruit de nombreuses veillées de labeur. Une bibliographie choisie nous indique les meilleurs livres et par là nous évite de lire en pure perte des dizaines de volumes médiocres.

J'ai la ferme conviction que l'ouvrage de M. Maurice Lebel fera beaucoup de bien aux professeurs de nos collèges. On le verra, non dans leur bibliothèque, mais sur leur table de travail. Et dans les scolasticats, séminaires et collèges où se font des lectures publiques au réfectoire ou ailleurs, il sera sans doute servi en primeur au début de l'année scolaire.

Hermann PLANTE, Ptre

Licencié ès-Lettres

Séminaire des Trois-Rivières

Mon souvenir de l'Île Sainte-Hélène

L'exposition des métiers du terroir à l'Île Sainte-Hélène est terminée. Elle a été comme le prélude des fêtes du Tricentenaire et elle est riche de promesses.

L'idée d'installer cette exposition d'artisanat dans les murs restaurés de l'île était opportune et pouvait bien être symbolique : renaissance de l'histoire dans ces fortifications ressuscitées, renaissance de l'histoire dans ces œuvres du terroir mises à l'honneur.

Et ce seul décor a réveillé les affinités instinctives du visiteur canadien-français et lui a fait regarder avec bonheur ces choses du passé qui s'en allaient. Malgré lui, il est retourné à ses anciennes amours.

L'exposition comprend 15 pavillons où les artistes travaillent sous les yeux des visiteurs et offrent les produits une fois finis à la vente.

Des sculpteurs sur bois, les frères Bourgault, ont quitté leur atelier de St-Jean-Port-Joli pour l'exposition montréalaise. Ils retiennent l'admiration des foules par leurs magnifiques exhibits. On peut voir un choix varié de figurines, statuettes, compositions représentant des types et des scènes de la campagne canadienne. Impossible d'oublier le « transport de bouleaux », ni la grande description de « l'essouchage ».

De Montréal, MM. Zénon Alary et Elzéar Soucy montrent une collection non moins intéressante de figurines et de statuettes.

Tous collaborent avec M. Jean-Marie Gauvreau dans le pavillon de l'École du Meuble.

Le pavillon de la céramique est tenu par MM. Louis Parent, les frères Hutchison de Montréal et Chochard de Québec. Ce kiosque est très intéressant et présente plusieurs pièces du terroir.

Des ferronniers d'art, les frères Lebrun, venus des Trois-Rivières, travaillent habilement sous les yeux du public, et comme si le public n'y était pas.

A côté, M. Gilles Beauregard occupe son bel établi d'orfèvrerie et de lapidairerie.

L'École Technique est représentée principalement par MM. Beaudoin, Daigneault et Sullivan, maîtres dans la reliure d'art.

REVUE DOMINICAINE

Mlles Marguerite Lemieux et Berthe Prévost occupent l'atelier du bronze, étain et cuivre repoussés.

Les travaux qui ont le plus captivé l'attention des visiteurs sont ceux du filage et du tissage organisés par Mlle Léonie Laplante. Ce qui caractérise l'atelier de Mlle Laplante, c'est le goût et le souci du fini. Rien n'est laissé au hasard dans le mariage des couleurs, l'harmonie des lignes, l'originalité des dessins.

Tout le long des corridors de l'exposition, une série de photographies orne les murs : collection complète des visages de la campagne, des arts domestiques de chez nous. Et signée, comme un tableau. La signature de ce cher « Tavi », des cantons mauriciens.

Vivante leçon de choses, cette exposition aura contribué à la renaissance de l'artisanat en autant que le grand public ait su comprendre, retenir, et veuille collaborer. Ce serait si facile et si beau que l'idée éminemment française de la petite industrie puisse revivre au Québec et donner par la qualité de ses œuvres, une signification à nos foyers. Le cri du poète prendrait tout son sens :

*« Objets inanimés, avez-vous donc une âme
« Qui s'attache à notre âme et la force d'aimer !... »*

Gabrielle CHAMPEAU

Habemus Provinciale

Au Chapitre provincial, tenu au Couvent d'Ottawa, du 1er au 8 juillet, le T. R. P. Pie-Marie Gaudrault, Maître en Sacrée Théologie et Prieur du même Couvent, a été élu Provincial en remplacement du T. R. P. André Bibaud dont le second terme d'office venait de finir. La confirmation de cette élection à Rome, par le Conseil généralice, porte la date du 15 juillet.

Le lendemain, sur le bureau du nouvel élu s'empilaient lettres, cartes et télégrammes : congratulations des amis du dehors, venant accroître le sentiment de joyeuse détente que provoquait chez nous cet événement de famille. A vrai dire, cet événement déborde le cloître, car l'influence du T. R. P. Gaudrault ne peut manquer de s'exercer encore, quoique à distance,

LE SENS DES FAITS

sur tant de milieux qu'il connaît, sur tant de groupements ou de personnages qu'il a aidés de ses lumières et de sa sympathie.

Le nouveau Provincial, à part le bagage scientifique amassé durant vingt-cinq ans dans notre Couvent d'Etudes, s'est acquis, dans l'administration et les conseils, une expérience qui lui permettra de mieux utiliser ses dons naturels d'observation rapide, et d'appréciation saine, unie aux gestes concluants.

Il est le premier cependant, comme il le déclarait dans une allocution aux Capitulaires, à réaliser tout le poids de sa nouvelle charge. Et c'est pour cela qu'il réclame, avec une forte insistance, la collaboration et les prières que nécessite ce labeur de quatre années.

LA DIRECTION

Projection

Les deux routes Il arrive assez souvent que des âmes se sentent troublées par le « retour direct à l'Évangile » et par des appels à la perfection qu'elles entendent au confessionnal ou en chaire, sans peut-être saisir le sens et la portée de ces directives. Le résultat paraît grave en ce qui concerne la paix de leur conscience et même leur santé physique. Est-il toujours imputable aux personnes mêmes qu'il atteint?... Le retour direct à l'Évangile, rien de plus nécessaire, pourvu qu'il s'agisse d'un Évangile interprété, dans ses parties obscures, par les principaux exégètes et théologiens de l'Église ; l'appel au bien meilleur, à la perfection chrétienne, tombé d'abord de la Montagne des Béatitudes, correspond au désir profond de l'homme ; qu'il retentisse, mais à la condition que les voies qui y mènent soient indiquées, éclairées et balisées pour chaque catégorie de chrétiens. Comme cet éclairage, que fournissent abondamment les traités d'ascétique et de mystique, exige pas mal de temps et d'espace, il ne peut être question ici que de dresser quelques signaux. Il faudra jouer serré, cependant. Car leur devise « Veritas », jointe au sentiment que quelques-uns nourrissent à leur égard, commande à « ces bons Pères » d'avoir toujours raison deux fois.

Tous les chrétiens, chacun selon sa condition, doivent tendre à la perfection de la charité, et cela en vertu du premier commandement : *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur*

(tout et parfait s'équivalent, selon les philosophes) *et ton prochain comme toi-même* (il est entendu que chacun s'aime au maximum). Jusqu'ici, aucune distinction à établir entre prêtres, religieux et simples fidèles, si ce n'est que les premiers ont une obligation *spéciale* de tendre à la perfection. Comme il s'agit avant tout de perfection intérieure, sans les signes qui la manifestent : tels que virginité, pauvreté volontaire, etc., on ne voit pas pourquoi les laïcs vivant dans le célibat ou dans le mariage où, la grâce aidant, ils trouvent tant et de si belles occasions de mériter, en seraient exclus ou dispensés. D'autant que cette perfection-là, si tout le monde est obligé d'y *tendre*, personne n'est tenu immédiatement de la *posséder en acte* ; si ce n'est à son premier degré : la « perfection première », qui consiste à éviter le péché mortel, sans mépriser les degrés supérieurs et en désirant fortement y accéder.

Comment le simple chrétien pourra-t-il tendre à la perfection de la charité interne, tous degrés compris ? « En évitant le péché mortel et véniel¹, en ayant *l'esprit* des conseils évangéliques, sans s'astreindre à pratiquer ceux qui ne répondent pas à sa condition, et en grandissant ainsi dans la charité jusqu'à la mort. Si le chrétien suit généreusement cette voie, il sera appelé, non seulement d'une façon éloignée, mais d'une façon prochaine et même efficace, à une haute perfection, à laquelle il peut parvenir en restant dans l'état de mariage » (T. R. P. Garrigou-Lagrange : « Perfection chrétienne et contemplation », t. I, p. 233). Quel dommage que l'éminent docteur ne puisse rencontrer nos auditoires populaires, au lieu de réserver sa parole, comme il le fait actuellement, à des groupes privilégiés. Lui qui a su mettre en décisive lumière une doctrine comme celle de la contemplation infuse ouverte à tous et possible à tous, ne manquerait pas de départager les diverses catégories de fidèles et les *moyens* divers que Dieu leur offre pour parvenir à cette perfection totale de la charité qui est la *fin* du précepte commun. Déjà ce que je viens de citer nous mène à l'entre-croisement des « deux routes », celle des autres *commandements* et celle des *conseils*.

1. Le théologien rappelle ailleurs (« Les trois âges de la vie intérieure », t. I, p. 109), comment « le juste, fût-il parfait, bien qu'il puisse éviter chaque péché véniel en particulier, ne peut les éviter tous continuellement ; mais en grandissant dans la charité, il les évite de plus en plus ».

LE SENS DES FAITS

La voie des commandements, d'après la déclaration du Christ au jeune homme riche, suffit aux fidèles pour entrer dans le royaume de Dieu ; elle ne saurait les conduire à la perfection de la charité ; car il faut à celle-ci la perfection du sacrifice. Reste la voie des conseils que personne, à moins de s'y être engagé par promesse, n'est tenu de suivre à la lettre. Ceux qui consentent à s'y engager, par les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, entrent par le fait même dans un *état de perfection* qui, sans les rendre de suite parfaits, leur facilite la fin par la suppression des principaux obstacles¹. Cet état de vie est en soi supérieur au célibat du siècle et au mariage. Il suffit de remarquer que la comparaison s'établit simplement d'état à état, ce qui permet à telle personne du monde, mariée ou célibataire, de dépasser en mérites, en sainteté et en gloire, telle autre personne liée par des promesses canoniques et moins fidèle à sa vocation.

Mais quelle sera dans le siècle l'attitude des chrétiens soucieux de perfection, vis-à-vis des conseils de l'Évangile que, de toute évidence, ils ne peuvent observer *selon la lettre* ? Ils devront les suivre *selon l'esprit*. Et cette distinction ne relève pas de la scolastique. Elle s'impose par la nature même des choses. Sainte Catherine de Sienne la formule à sa manière dans le « Dialogue » (Trad. Hurtaud, t. I, p. 158) : « Comme les conseils sont liés aux commandements, personne ne peut observer les commandements sans observer les conseils au moins spirituellement. Si l'on possède les richesses du monde, on doit les posséder avec humilité et un cœur détaché ». Ainsi faudra-t-il garder la pureté intime jusque dans les rapports de la vie conjugale et le renoncement à la volonté propre jusque dans l'exercice du commandement. Toutes choses qu'on voit réalisées dans la vie d'une nouvelle Catherine de Sienne : la bienheureuse Anna-Maria Taïgi, mère de famille, voyante surnommée le « palladium de Rome », et chez combien d'héroïques serviteurs de Dieu.

Ce détachement intérieur, dans la possession comme dans l'usage des biens terrestres, classe une âme hors du commun. Quant aux *œuvres* de conseil auxquelles on peut se sentir porté, v.g. la visite d'un pauvre, l'audition d'une messe un jour de

1. « Le prêtre non religieux, sans être dans l'état de perfection, doit tendre à celle-ci, à raison de l'ordre sacré qu'il a reçu ; et même s'il n'a pas charge d'âmes, il est obligé à une sainteté intérieure plus grande que celle requise pour un religieux non prêtre » (Garrigou-Lagrange, op. cit., p. 232). Voir aussi S. Thomas, IIa IIae, q. 184, a. 8.

semaine, il y a lieu tantôt de les accomplir et tantôt de les rejeter. Leur omission peut être bonne et méritoire, si elle est motivée. C'est par confrontation avec les conditions de son état et les autres circonstances, qu'on pourra discerner la source de ces mouvements, l'adhésion ou le refus qu'on leur doit. Selon la doctrine formulée par le R. P. Hugueny, O. P., dans le Dictionnaire de Théologie, au mot *imperfection*, doctrine louée et endossée par l'Ami du Clergé, 3 juillet 1924, l'omission d'une œuvre de conseil devient bonne et méritoire (parce que *secundum legem*), si elle s'autorise de l'un des motifs suivants ou d'autres semblables : 1° L'œuvre envisagée détourne d'une autre, plus conforme aux devoirs d'état ; 2° Elle impose au prochain une gêne qu'on doit en charité lui épargner ; 3° Elle empêche une récréation dont la joie sera utile ou nécessaire au progrès normal de la vie intérieure ; 4° Elle crée par sa répétition des scrupules ou des embarras de conscience. Autant de motifs qui permettent de considérer telle suggestion interne, non pas comme une motion du Saint-Esprit, mais comme un produit de l'imagination, une pensée vague à laquelle il ne faut pas s'arrêter.

La belle et rassurante doctrine ! Voie des conseils, « religion large et parfumée », dirait encore sainte Catherine de Sienne. Voie des conseils, entreprise ardue, sans doute, mais compatible avec la liberté des enfants de Dieu. Il m'incombe de la montrer à toute une élite, mais gare aux faux signalements. Je n'ai pas le droit d'imposer aux couples mariés, du haut de la chaire ou d'ailleurs, la pratique littérale de la pauvreté, de la chasteté et de l'obéissance, ni celle des autres conseils évangéliques, ni telle œuvre de surrogation. Je puis bien exhorter un groupe d'abstinents volontaires à remplir à la lettre la promesse qu'ils ont faite en entrant dans une société d'abstinence. Je puis également, toute discipline sauve, établir et diriger de pareilles sociétés. Hors ce cas et autres semblables, si « l'Esprit souffle où il veut », si les modes de pénitence sont aussi variés qu'illimités, comment pourrais-je imposer à un groupe des mortifications de mon choix ? N'est-ce pas le retour direct à l'Évangile qui me l'interdit ?

Mais il s'agit, je le répète, d'un Évangile interprété par qui de droit et non pas livré aux fantaisies de l'illuminisme. C'est ici que la théologie entre en scène avec tous ses droits, reconnus par tous les Papes, et récemment par Pie XII, dans son allocu-

LE SENS DES FAITS

tion du 24 juin aux séminaristes de Rome. « Gravez profondément dans votre esprit qu'aujourd'hui les fidèles recherchent ardemment et demandent de bons pasteurs d'âmes et des confesseurs instruits. Attachez-vous donc avec une pieuse ardeur à l'étude de la théologie morale et du droit canonique ». Paroles à méditer dans les milieux et par les personnages intéressés.

CRITICUS

L'Esprit des Livres

R. P. Louis LACHANCE, O. P. — « L'humanisme politique de saint Thomas » — *Individu et Etat*. 2 vol. in-8, 746 pages. Recueil Sirey, 22, rue Soufflot, Paris-V — Editions du Lévrier, 95, Av. Empress, Ottawa.

L'auteur de cet imposant travail, ancien professeur de Philosophie à l'Angelico de Rome et au Couvent d'Ottawa, enseignant actuellement la même science au Grand Séminaire de Sherbrooke, nous a maintes fois prouvé, et notamment dans son précédent ouvrage : « Le concept de Droit selon Aristote et saint Thomas », que les plus hautes spéculations de la métaphysique n'étaient pas de nature à le rebuter. Par instinct comme par formation, il s'y laisse plutôt prendre et l'accueil fait en France et en Italie, dans les milieux juridiques, à cette contribution monumentale, devait le confirmer dans sa voie. Pour le plus grand nombre, c'est la voie étroite, et l'on conçoit que les profanes hésitent à le suivre dans sa dernière investigation, plus étendue encore, et plus profonde : « L'humanisme politique de saint Thomas », dont le sous-titre : *Individu et Etat* suffit à peine à restreindre la portée.

L'auteur cependant, à la suite de son Maître, part du réel et du vécu, pour y revenir dans ses conclusions. Je crois même que c'est l'histoire du présent : le remaniement partiel de la carte du globe, de même que la naissance de nouveaux Etats et l'instauration de nouveaux régimes politiques, qui l'incita davantage à entreprendre son puissant labeur.

Avec l'avènement de la dictature en Allemagne et en Italie, avec la restauration du corporatisme en Suisse et au Portugal, le problème de la structure et des destinées de l'Etat a été remis en cause. En France, la rénovation de l'esprit chrétien a encore amené les écrivains catholiques à considérer la situation dramatique de la personne humaine en regard des institutions politiques. A cette double occasion, des opinions ont été émises, et des théories construites à l'effet surtout de sauvegarder les libertés chrétiennes. L'auteur en fait l'examen critique dans la première partie de son ouvrage, intitulée *Ordres et Perspectives*. Il y rejette la théorie qui voudrait que l'intégration de l'Etat dans l'ordre chrétien se fasse par mode d'amalgame et démontre qu'elle doit plutôt se réaliser par voie de *subordination*. Il tient qu'il y a une vérité, une rectitude et une bonté naturelles de l'action que le christianisme n'a pas abolies, mais surélevées. Cependant, l'Etat cesse d'être totalement profane, sitôt qu'il se met au service des valeurs évangéliques. Il conclut que, pour peu qu'on veuille accepter le point de vue de saint Thomas et s'inspirer de son humanisme profond, les difficultés, en apparence les plus sérieuses, sont surmontées.

Professant, à l'encontre de maint auteur contemporain, que c'est la personne humaine elle-même qui est le sujet de l'instinct social et qui « entre

L'ESPRIT DES LIVRES

en société », il entreprend une étude substantielle de ses caractères et de ses prérogatives. Il en cherche la définition métaphysique, physique et morale. Les quelques chapitres consacrés à cette dernière forme de définition conduisent à la constatation du caractère *essentiellement social* de la personne humaine. La société politique est fondée sur la nature même de l'individu. Etant donnée l'universalité de ses facultés spirituelles, il tend à l'universalisme, non seulement spéculatif, mais pratique. Or, « ni la loi, ni la prudence, ni la justice ne peuvent acquérir cette universalité en largeur et en profondeur, instinctivement souhaitée par l'homme, si elles ne s'épanouissent en régime de cité ou d'Etat ». En conséquence, la volonté du bien humain achevé implique celle de l'Etat.

Le terme en regard de la personne humaine est l'Etat. L'auteur, ami des longs détours, en décrit copieusement l'origine, la destination et la structure. Il le découvre « en germe » dans l'instinct social et le déclare postulé par les exigences intrinsèques du bien humain.

La dernière partie de l'ouvrage considère les relations des deux termes en présence : Individu et Etat. Notre écrivain s'efforce d'y déterminer le rôle précis de celui-ci dans nos existences individuelles. Il en déduit des principes sur la ligne de conduite à tenir à son endroit. L'individu a le devoir d'accepter la solidarité. La perfection personnelle et collective en sont tributaires. Surtout, il marque avec vigueur les conséquences qui s'ensuivent par rapport à la constitution d'un savoir pratique ou d'une philosophie morale. Le tout s'achève dans une vision synthétique de l'humanisme du Docteur dominicain.

Plus encore que ses prodigieuses dimensions, ce qu'il faut admirer, c'est le contenu de l'ouvrage, le sens philosophique, uni à la passion du vrai et au désir de servir, qu'il révèle chez son auteur, posé en modèle devant la jeune génération.

M.-A. Lamarche, O. P.

Ch. POLLOI — « Actes des Apôtres », *commentaire intime*. Société Saint Jean l'Evangeliste. Paris, Tournai, Rome. 1938.

Petit volume où une heureuse traduction des Actes s'y partage en péri-copes paraphrasées par Notre-Seigneur. L'ensemble est pieux, trop peut-être, et le style légèrement conventionnel. Ce ne devait pas être non plus l'intention de l'auteur d'apporter une contribution quelconque à la science biblique contemporaine. Seulement le texte sacré reste le texte sacré, et la parole inspirée que le livre de M. Polloi met à la portée de tout le monde compense amplement pour le caractère un peu fade de son commentaire.

R. P.

Abbé Maurice BESSODES — « Mois de Marie ». *Aux Pays de la Sainte Vierge*. Aubanel aîné, éditeur, 15, Place des Etudes, Avignon, 1938.

Voici un « Mois de Marie » qui devrait trouver place dans grand nombre de foyers canadiens-français. L'auteur, chaque jour de mai, nous permet de

REVUE DOMINICAINE

visiter avec lui un coin du pays où vécut la Vierge. C'est écrit d'un style simple, pittoresque par endroits, fort vivant. On s'y instruit en outre beaucoup sur la population bigarrée de la Palestine et sur ses manières de vivre. Et l'on ne parle pas de l'atmosphère surnaturelle où baigne chacune de ces pages. Livre excellent surtout pour les mamans désireuses de raconter à leurs petits l'histoire de Jésus et de Marie, de Marie dont, selon saint Bernard, on ne parlera jamais trop, à condition qu'on en parle bien... et monsieur l'Abbé Bessodes en parle très bien.

R. P.

Léon-Joseph MOREAU, O. P. — « Fleurs de Calvaire », 1 vol., 81 pages. Paris, Editions « Alsatia », 1938.

Depuis toujours, pourrait-on dire, s'est posé le problème de la souffrance. Problème angoissant parce que « vital » et nécessaire. Et la réponse adéquate n'en a été tournée que par la Foi. Cela veut dire que, si la souffrance humaine pose une interrogation formidable dans l'ordre naturel, les données et la solution vraies se trouvent dans le plan spirituel. C'est tout le but de l'excellent petit livre du Père L.-J. Moreau de nous dire, dans les quelque quatre-vingts pages qui le constituent, *comment se pose la question de la souffrance et comment elle se résout* dans l'ordre surnaturel. Ce sont en somme « les données et la solution théologique de ce problème » (Avant-Propos).

La souffrance est la contre-partie du péché exigée et imposée par la justice divine. Par conséquent, comme nous participons tous de la nature humaine déchue, nous sommes obligés de payer à Dieu ce tribut, triste apanage du péché originel et de tous nos péchés actuels. Seulement l'unique façon de bien souffrir, c'est d'ajouter à notre souffrance l'intention droite. Et si nous savons l'offrir en rémission de nos péchés et des peines qui leur sont dues, ou si encore, nous l'unissons à celle de Notre-Seigneur sur la Croix pour les péchés des autres, alors elle devient vraiment « libératrice » et sanctificatrice : elle efface nos imperfections et augmente notre charité. C'est là vraiment « le prix de la Croix » : nos souffrances sont des germes qui croissent et se fortifient dans la douleur terrestre pour aller fleurir dans le bonheur céleste : elles sont des « fleurs de calvaire ».

Et voilà pourquoi les pensées que nous livre le Père L.-J. Moreau sont si réconfortantes pour tous et chacun. Lisons-les et méditons-les pour apprendre à les vivre nous-mêmes et à les faire vivre davantage aux autres.

M.-R. B.

Henry CHEVRÉ — « Mon curé parle ». T. II. Beauchesne et Fils, Paris, 1938.

L'Eglise est aussi riche de poésie que de raison ; en interprétant les faits évangéliques qui sont la base de notre foi elle y met une note qui émeut nos cœurs tout en parlant à notre intelligence.

L'ESPRIT DES LIVRES

C'est ce que l'auteur fait ressortir en commentant la vie de Jésus-Christ, faite d'exemples et de directives qu'il nous faut comprendre pour les suivre ensuite.

Dans un style pur et simple l'abbé Chevré nous montre toutes les richesses que renferme la liturgie chrétienne ; il analyse le sens profond de chaque fait évangélique et associe le lecteur à la vie de notre Sauveur ; chaque événement revêt un caractère spécial de joie, de douleur, de gloire, selon que Notre-Seigneur eût à passer par ces sentiments pendant sa vie mortelle.

Après la lecture de ces homélies nous aimons mieux Celui qui en fait l'objet et nous sommes portés à l'imiter.

Marcel Roux

Chan. Adélarde HARBOUR — « Les grands jours de notre vie religieuse ». Montréal, 1938.

Dix-huit sermons de circonstance prononcés durant le dernier quart de siècle et publiés dans les trois cent quatre pages d'un livre très bien présenté, tel est l'ouvrage qu'offre aujourd'hui au public le Chanoine A. Harbour, curé de la cathédrale de Montréal.

« Je dédie ce recueil de sermons à mes jeunes confrères dans le sacerdoce. Il est un témoin des vingt-cinq dernières années ». Ce sont les paroles de l'A. dans la belle dédicace qu'il achève par les mots de S. Paul : « Malheur à moi si je n'évangélise pas ».

Le feu apostolique qui court tout le long de ces pages, — nouvelles espèces sacramentelles qui recouvrent et rendent sensible la présence du Verbe divin — et l'exemple que propose ce vigoureux effort d'un curé qui, malgré d'innombrables occupations, a pris au sérieux le ministère de la prédication et lui a donné le meilleur de son temps et de son cœur, voilà le grand témoignage qu'offre le livre de M. le Chanoine Harbour.

Cette lecture nous apprend comment éviter les défauts et s'appropriier les qualités des prédicateurs de chez nous, en même temps qu'elle nous inspire la voie des sommets qui restent à gravir : trois points que notre savant conférencier développait avec tant de justesse et d'à-propos dans son discours prononcé au Deuxième Congrès de la langue française, à Québec, en juin 1937, et qu'il intitule en préface de son nouveau livre : « L'effort personnel dans la prédication *en français* ».

Faire revivre « Les grands jours de notre vie religieuse » et inspirer aux jeunes « l'effort personnel » que réclame « la prédication en français », tel est le double objectif que se propose M. le Chanoine dans son captivant ouvrage. Nous lui devons une grande reconnaissance pour ce nouveau fruit de son zèle apostolique.

F.-M. Fortin, O. P.

Claude RENAUDY — « Seul chez les Canaques », *Jean Godefroy, apôtre des Cannibales*, 1 vol, in-16 cour., 224 p. 18 fr. Bloud et Gay.

Apôtre chez les Cannibales, aux Hébrides, J. Godefroy ne sait borner son héroïsme... Il était d'abord vicaire de paisibles paroisses de l'Anjou. Il rêve plus beau... Il deviendra missionnaire.

Professeur d'enfants de Cannibales aux mœurs barbares et langues diverses, il veut mieux... Chez les Canaques il choisit d'évangéliser les plus féroces, dans l'isolement complet...

Atteint de l'éléphantiasis, il se traîna pendant vingt ans, mais il continuera... Torturé par la pensée de l'inutilité de sa vie, il veut devenir Carme... enfin il serait à Dieu !

Claude Renaudy nous apprend les luttes, les brisements, les acquiescements d'une nature riche, noble, généreuse aux prises avec une extrême sensibilité, devant l'ingratitude dédaigneuse du sauvage et la lenteur du succès d'un zèle incompris...

Mais parce qu'il est ainsi montré l'un de nous, un grand désir d'imitation rejoint notre admiration... Nous ne pouvons le suivre jusqu'au bout, mais nous savons gré à l'auteur de nous avoir présenté un fervent et inlassable militant. Dès lors Jean Godefroy devient un apôtre universel.

C. de J.

R. P. M.-M. PHILIPON, O. P. — « La doctrine spirituelle de sœur Elisabeth de la Trinité ». Desclée, de Brouwer et Cie.

On parle actuellement beaucoup de Sœur Elisabeth de la Trinité, petite religieuse morte à la fleur de l'âge au Carmel de Dijon. La publication des *Souvenirs* contenant le récit de sa vie et ses principaux écrits s'est répandu en France et à l'étranger d'une façon assez extraordinaire. Ce qui frappe surtout dans les écrits de cette Carmélite, c'est leur caractère doctrinal. Le Cardinal Mercier en était un lecteur assidu et souhaitait qu'ils fussent dans la bibliothèque de tous ses prêtres. Un moine de Solesmes écrivait à l'amie la plus intime de sœur Elisabeth de la Trinité : « J'aimerais sur ses écrits le commentaire d'un théologien. Le R. P. M.-M. Philipon a entrepris ce commentaire. En théologien averti, bénéficiant d'une grande expérience personnelle des milieux contemplatifs et carmélitains, après une minutieuse enquête auprès des témoins les plus autorisés, il nous fait pénétrer dans la doctrine de sœur Elisabeth, à la lumière des principes directeurs de la plus haute théologie mystique, tels qu'ils sont formulés par saint Thomas d'Aquin et appliqués à la direction des âmes contemplatives par saint Jean de la Croix.

Jean Bousquet, O. P.

LA LIBRAIRIE DOMINICAINE

- NOTRE BUT : Diffuser le plus abondamment possible les livres sains et vivifiants.
 - NOTRE PRINCIPAL MOYEN : Fixer nos prix de vente le plus bas possible.
-

SERVICE DE LIBRAIRIE : Nous pouvons vous fournir de tous les livres canadiens ou français à caractère religieux ou social, particulièrement dominicains.

LA LIBRAIRIE DOMINICAINE

L'ŒUVRE DE PRESSE DOMINICAINE
5375, Av. N.-D. DE GRÂCE,
MONTRÉAL

COLLÈGE DOMINICAIN
95, Av. EMPRESS,
OTTAWA

Bonnes adresses à consulter

ACADÉMIES: — SPÉCIALITÉ: (CONVERSATION ANGLAISE)

Bart Business College, 221, St-Jean, Tél. 2-5889 Québec

ACCESSOIRES D'AUTOMOBILES:

Joron, Philippe, 3665, St-Christophe, Tél. FR. 2484, Montréal

ARCHITECTES:

Amyot, Bouchard et Rinfret, 313, Charest, Tél. 3-2824, Québec
Desmeules, Gabriel, 226, St-Jean, Tél. 4-3864 Québec
Dufresne, Adrien, 143, Royale, Tél. 4-4559 Beauport
Lévesque, Pierre, 115, St-Jean, Tél. 2-2969 Québec
Larue, J.-Albert, 5711, Durocher, Tél. CR. 2734 Montréal
Mainguy, L., 132, St-Pierre, Tél. 2-2125 Québec

ARPEUTEURS-GÉOMÈTRES ET INGÉNIEURS FORESTIERS:

Bélangier et Bourget, 86, Côte de la Mont., Tél. 2-5180, Québec
Castonguay et Giroux, 71, St-Pierre, Tél. 2-3400 Québec
Savard, Paul, 111, Côte de la Montagne, Tél. 2-1136 Québec

ARROSEURS AUTOMATIQUES:

"Automatic" Sprinkler Co., of Canada, Ltd.,
6998, Jeanne Mance, Tél. DO. 3546-7, Montréal
Dominion Sprinkler Co., Ltd., 35, Molière, DO. 8748, Montréal

ASCENSEURS:

La Cie F.-X. Drolet, 206, Du Pont, Tél. 4-4641 Québec

ASSURANCES:

La Sauvegarde, Cie d'assurance sur la vie Montréal

ASSURANCES GÉNÉRALES:

Brissette, Edouard, 4003, Hochelaga, Tél. CH. 6116, Montréal

AUTOMOBILES ET ACCESSOIRES: RÉPARATIONS:

Laurentide Automobiles Inc., 25, Dorchester, Tél. 8181, Québec
Morisset et Frère, 337, Prince-Edouard, Tél. 7158 Québec

AUTOMOBILES USAGÉES:

Au Marché de l'Auto Enrg., 230, de la Couronne,
Tél. 3-1915, Québec

AVOCATS:

Beauregard et Beaudry, 10 o., St-Jacques, HA. 4139, Montréal
Boisvert et Roy, 80, St-Pierre, Tél. 2-3420 Québec
Boyer, Aug., 4 est, Notre-Dame, Tél. MA. 7031 Montréal
Champeau, Armand, 10 o. St-Jacques, Tél. HA. 3430, Montréal
Desjardins, Wilfrid, 80, St-Pierre, Tél. 2-2549 Québec
Duguay, René, 231 o., St-Jacques, Tél. HA. 5111 Montréal
Laurencelle, U.-G., 60 o., St-Jacques, Tél. BE. 2219, Montréal
Pelletier, L.-C., 10 est, St-Jacques, Tél. HA. 1033 Montréal
Vien, Faribault et Trudeau, 132 ouest, St-Jacques,
Tél. BE. 1088, Montréal

BANQUES:

La Banque Provinciale du Canada, 221 ouest, St-Jacques,
Tél. HA. 7151, Montréal

BOIS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION:

Dupuis, J.-P. Ltée, 1084, Av. de l'Eglise, Tél. YO. 0928, Verdun

BOUCHERS:

Gaboury, J.-E., 125, Bourdages, Tél. 241 St-Hyacinthe

BRIQUETERIES:

Brique Lotbinière Enrg., 305, Dorchester, Tél. 3-1560, Québec

BRÛLEURS À L'HUILE:

Lapierre, Conrad, 54, Dante, Tél. DO. 7540 Montréal

BUANDERIES:

Buanderie St-Paul, 2020, Roberval, Tél. WE. 6791 Montréal

CALICES, CIBOIRES:

Atelier Beaugrand, Gilles, 846, de l'Epée, DO. 2950, Montréal

CARRIÈRES:

Canadian Quarries Ltd., 4740, Iberville, CH. 1122 Montréal

CHARBON:

Fortin et Frères, 367, av. Verdun, Tél. WI. 0380 Verdun
Syndicat National du Combustible, Inc., P. Gingras, Prés. Gér.,
67, Buade, Tél. 7111, Québec

CHARRETIERS: (EXPRESS-PIANOS, ETC.)

Giroux, Napoléon, 77, Ste-Julie, Tél. 2-2508 Québec

CHIROPRACTIENS:

Bishop, H. L., 434, St-Jean, Tél. 2-3027 Québec

CHIRURGIENS-DENTISTES:

Lacroix, Dr A., 359, St-Joseph, Tél. 9460 Québec

CINÉMA ET THÉÂTRE:

Picard, A., 1103, Bleury, Tél. LA. 0928 Montréal

CLOCHES, CHEMINS DE CROIX, CALVAIRES:

Cogné, Dominique, 46 ouest, Notre-Dame, LA. 5635, Montréal

CLÔTURES:

Frost Steel & Wire Co. Ltd., 1105 o., N.-Dame, WI. 1149, Mtl.

COMPLIMENTS:

Un ami de la Revue.

CONFITURES:

Renaud et Frères Inc., 1337 est, Ontario, FR. 3197, Montréal

CONSTRUCTEURS GÉNÉRAUX:

Lamontagne, F.-X., 411, boul. Charest, Tél. 3-0590 Québec

CONSTRUCTION DE PAVAGE:

Cie de Construction et de Pavage de la Rive Sud Ltée,
1822, Des Carrières, Tél. CA. 6988, Montréal

COURS PRIVÉS: (CLASSIQUE ET COMMERCIAL)

Institut J. Thomas, 25, St-Stanislas, Tél. 2-7490 Québec
Miss Graham's Business College,
4914 ouest, Sherbrooke, Tél. DE. 2242, Westmount
Royal Business College, 297 o., boul. St-Joseph, CR. 7758, Mtl.

COURTIERS D'ASSURANCES:

Pratte et Côté Enrg., 126, St-Pierre, Tél. 2-5671 Québec

COURTIERS:

Garneau et Ostiguy, 507, Place d'Armes, PL. 2751, Montréal

DENTISTES (RAYONS X):

Plamondon, Dr Victor, 606, St-Jean, Tél. 2-8352 Québec

DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES:

Cloutier, Charles, 174, D'Aiguillon, Tél. 6210 Québec
Dubois, Mlle G., 5720, Monkland, N. D. G., EL. 3726, Montréal
Lépine, Germain Ltée, 283, St-Vallier, Tél. 2-2119 Québec

DRIVE YOURSELF:

Jobidon, P.-H., 65, 1ère avenue, Limoilou, 4-2200 Québec
Jobidon, Robert, 250, St-Paul, Tél. 2-5317 Québec

EAU DE JAVELLE:

Cie Lavo Ltée, 4413, Marquette, Tél. AM. 1942 Montréal

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX:

Concrete Construction Ltée, Jules Toralli, Prés.,
1032, Boul. Décarie, Tél. EL. 7335, Montréal
Romo Const. Ltée, (D. Maranda) 812½, St-Vallier, 9616, Qué.
East et Masson, 17½-19, Cartier, Tél. 6761 Québec
Ouellet, Ludger, 87, St-Cyrille, Tél. 2-1710 Québec

EPICERIES EN GROS:

Lamarche, J.-H., 6749, St-Laurent, Tél. CR. 2155 Montréal
Letellier, J.-B.-E. Enrg., 112, Dalhousie, Tél. 2-3931 Québec

EQUIPEMENT ET ACCESSOIRES DE CAMP:

Vanasse, J.-L., 631 ouest, Notre-Dame, Tél. MA. 8463, Montréal

ESTAMPES EN CAOUTCHOUC:

A. Derome et Cie Enrg., 25 est, N.-Dame, LA. 2392, Montréal

FERBLANTIERS:

Delisle, Désiré, 24, Bédard, Tél. 8426 Québec

FER ORNEMENTAL:

Moore et Frère, 1590, Plessis, Tél. CH. 3963 Montréal

FOURRURES:

Desjardins, Chas. et Cie, 1170, St-Denis, Tél. HA. 8191, Mtl.
Laliberté, J.-B. Ltée, 145, St-Joseph, Tél. 6191 Québec

GRAINS, BOIS, CHARBON, HUILE À CHAUFFAGE:

Gobeille, Aldéric, 7195, Boul. St-Laurent, Tél. DO. 2436-7, Mtl.
Hubert, C. J., 100, St-Antoine, Tél. 27 St-Hyacinthe

HABITS ET MERCERIES:

Cusson et Cusson, Place du Marché, rue Cascades, St-Hyacinthe

IMPORTATEURS DE NOUVEAUTÉS:

Amyot, Jos. et Fils Enrg., 45, Dalhousie, Tél. 2-1013, Québec

Bonnes adresses à consulter

IMPORTATEURS ET FABRICANTS D'OBJETS DE PIÉTÉ:

Génin, Trudeau et Cie, 38 ouest, N.-Dame, LA. 2261, Montréal

INDUSTRIE LAITIÈRE (MACHINES, USTENSILES, APP. FRIG.):

Trudel, B. et Cie, 304, Carré Youville, Tél. MA. 8067, Montréal

INGÉNIEURS CONSEILS:

Langlais, Zachée, 105, Côte de la Montagne, Tél. 4-4655, Québec

JOURNAUX:

L'Action Catholique Québec

LAIT, CRÈME, BEURRE, ŒUFS ET FROMAGE:

La Ferme St-Laurent Ltée, 6768, Garnier, CR. 2188-9, Montréal

Laiterie de Québec Ltée, 75, av. du Sacré-Cœur, Tél. 7101, Québec

La Laiterie Frontenac Ltée, 142, de l'Eglise, Tél. 7175, Québec

Limoges, L. et Cie, 644, William, Tél. MA. 1341 Montréal

LEVURES:

Lallemand, Fred et Cie, 1620, Préfontaine, FR. 3194, Montréal

LIBRAIRES:

Granger Frères Ltée, 56 ouest, N.-Dame, LA. 2171 Montréal

Kirouac, J.-A., 3 et 4½, St-Jean, Tél. 2-3242 Québec

LIQUEURS DOUCES:

Robillard, C. Ltée, 925, Robillard, Tél. LA. 4141 Montréal

MACHINISTES:

Lefebvre, Sornin Ltée, 970, de Bullion, PL. 9011 Montréal

MAGASINS À RAYON:

Dubuc, T. D., 214-218, St-Jean, Tél. 2-3961 Québec

Dupuis Frères Ltée, Tél. PL. 5151 Montréal

Paquet et Cie Ltée, 157, St-Joseph, Tél. 8131 Québec

MARCHANDS DE CHAUSSURES:

Desrosiers, J.-D., 141-143, Cascades, Tél. 401 St-Hyacinthe

MARCHANDS DE FARINE "REGAL":

St-Lawrence Flour Mills Co., Ltd., 2110 ouest, Notre-Dame, Tél. WI. 7191, Montréal

MARCHANDS DE GLACE:

Normandeau, A., 2114, Old Orchard, Tél. DE. 6526 Montréal

MARCHANDS DE THÉS ET CAFÉS:

Désy, J.-A., 1459, Delorimier, Tél. FR. 2147 Montréal

Simard, J. A. et Cie, 1 est, St-Paul, Tél. LA. 1950 Montréal

MATELAS, SOMMIERS, ETC.:

Literie DeLorimier Ltée, 4264, Châteaubriand, AM. 2736, Mtl.

Matelas Frontenac Enrg., 15, Boisseau, Tél. 5347 Québec

Rousseau, Louis, 486, 3e avenue, Tél. 4-1480 Québec

MATÉRIAUX DE PLOMBERIE ET DE CHAUFFAGE:

Robertson, Thomas & Cie Ltée, 262 o., Craig, HA. 5171, Mtl.

MÉDECINS:

Baril, Dr Henri, 3192 est, Ste-Catherine, Tél. AM. 6658, Mtl.

Belsie, Dr Romain, 1595, St-Denis, Tél. HA. 3798 Montréal

Castonguay, Dr E.-J., 4231 est, Ste-Catherine, CH. 0560, Mtl.

Fiset, Dr J.-Tancrède, 809, St-Vallier, Tél. 3-0831 Québec

Gatien, Dr J.-F.-A., 4165, Adam, Tél. CL. 0722 Montréal

Gratton, Dr Albert, 781, du Couvent, Tél. WE. 5476, Montréal

Lacourcière, Dr Henri, 270, St-Cyrille Québec

Lafortune, Dr P.-E. (Fils), 2017, St-Germain, FR. 8701, Mtl.

Pouliot, Dr Antoine, 68, Ste-Ursule, Tél. 2-4455 Québec

Samson, Dr J.-Ed., 2150 o., Sherbrooke, WI. 8967 Montréal

MEMBRES ARTIFICIELS:

J.-A. Duckett, 2014, Bleury, Tél. HArbour 0630 Montréal

MEUBLES:

Corbeil, Paul, 434, Crémazie, coin Berri, DU. 5737-38, Montréal

MONUMENTS:

Delwaide et Goffin, 1365, St-Vallier, Tél. 3-4390 Québec

MUSIQUE: PROFESSEUR ET MARCHAND (GUITARE, MANDOLINE)

Gagnon, T. W., 74, St-Joseph, Tél. 2-3700 Québec

NETTOYEURS DE FOURRURES, EMMAGASINAGE:

Lafleur, J.-V., 562, Guizot, Tél. DU. 5177 Montréal

NOTAIRES:

Cossette, Raymond, 16, av. des Oblats, Tél. 3-2010 Québec

Labrèche, Albert, 10 ouest, St-Jacques, Tél. MA. 3373, Montréal

OCULISTES:

Dubuc, Dr Hector, 1956, Boul. Rosemont, CA. 6130 Montréal

Lemoine, Dr M., 379 est, Sherbrooke, Tél. LA. 6407, Montréal

OPTOMÉTRISTES ET OPTICIENS:

Bélanger, J.-G., M. P. P., 426 est, Beaubien, CR. 8730, Montréal

Dorion, André, O. D., 62, St-Joseph, Tél. 4-1140 Québec

Ledoux, Arthur, 180, Cascades, Tél. 10 St-Hyacinthe

PARTIES D'AUTOMOBILES: (NEUVES ET USAGÉES)

Ferland, Ludger, 89 à 105, 1ère avenue, Tél. 4-2920 Québec

PATATES FRITES (POTATO CHIPS):

Maple Leaf Potato Chips, 5210, Resther, CA. 8568 Montréal

PEPSI-COLA:

Coulombe, Alex., 112, av. Bigaouette, Tél. 8485 Québec

PHARMACIENS:

Brunet, W. et Cie, 139, St-Joseph, Tél. 8141 Québec

Pharmacie Boulevard (J.-E. Maynard, prop.)

3857, Boul. Décarie, Tél. WA. 8117, Montréal

Pharmacie Aimé Roussin, 2823, Masson, CH. 2103 Montréal

Pharmacie P.-H. Soucy, 85, Cartier, Tél. 2-1235 Québec

PHOTOGRAPHES:

Edwards, W. B., 225, St-Jean, Tél. 2-7595 Québec

PIERRE ET SABLE:

Verreault, Elz., Ltée, 194, du Pont, Tél. 4-1221 Québec

PLANCHERS SABLEURS:

Dufour, E., 82, Côte Ste-Geneviève, Tél. 2-4360 Québec

PLOMBIERS-COUVREURS:

Jetté, J. W. Ltée, 2114 est, Rachel, Tél. AM. 1788, Montréal

Turcot Ltée, 4621, boul. St-Laurent, Tél. BE. 2105 Montréal

PRODUITS PHARMACEUTIQUES:

Sylvain Ltée, 406 est, Notre-Dame, Tél. HA. 5374 Montréal

QUINCAILLERIES EN GROS:

Lemieux, Jos.-E. Enrg. Québec

Prud'homme, A. et Fils Ltée, 338 est, Craig, Tél. HA. 7141, Mtl.

QUINCAILLERIES GÉNÉRALES:

Gravel Ludger et Fils, 3447, Av. du Parc, Tél. HA. 5211, Mtl.

Grégoire, J.-R., 3605 est, Ontario, Tél. FA. 1167-8 Montréal

Proulx, H.-A., 5135 ouest, Notre-Dame, WE. 1464 Montréal

RESTAURANTS: (FRANÇAIS)

Kerhulu Ltée, 22, de la Fabrique, Tél. 2-6401 Québec

SERVICE DE BATTERIES ET RADIOS:

Dion, Alfred, 680, St-Vallier, Tél. 3-3416 Québec

SOUDURE AU GAZ ET À L'ÉLECTRICITÉ:

Charland et Bernard Ltée, 2, 4e rue, Limoilou, Tél. 4-2772, Qué.

STRUCTURE D'ACIER GÉNÉRALE:

Canadian Structural Steel Co. Ltd., 4600, 17e av. (Rosemont)

Tél. CL. 0688, Montréal

TAXIS:

Taxis Jaunes Ltée, 83, Lachevrotière, Tél. 2-2001 Québec

TERRA COTTA:

Montreal Terra Cotta, 1010 o., Ste-Catherine, MA. 1816, Mtl.

TÔLE À COUVERTURE:

Tôle gaufrée de Québec Enrg., 87, St-Roch, Tél. 4-0895, Québec

TRANSPORTS:

St-Hyacinthe Transport, 34, Piété, Tél. 356-122 St-Hyacinthe

VALEURS DE PLACEMENT:

Boulet, J.-C. Ltée, 71, St-Pierre, Tél. 2-5618 Québec

Dubé, Leblond et Cie Inc., 105, Côte de la M., 2-4061, Québec

Laflamme, J.-E. Ltée, 15, Sault-au-Matelot, 2-1264-5, Québec

Lagueux et Darveau Ltée, 105, Côte de la Mont., 2-8271, Québec

Société Générale de Finance, Inc., 57 ouest, St-Jacques, Tél. HA. 5168, Montréal

VALISES — SACS DE VOYAGE:

Fournier, J.-E. Ltée, 17 ouest, Notre-Dame, HA. 2236, Montréal

VITRERIES:

Lépine, Enrg., 109, Ste-Marguerite, Tél. 2-3361 Québec

VOYAGES:

Canada-Voyage, 840, rue Cherrier, Tél. FR. 1182 Montréal

Ramsay, Greig & Cie Ltée, 27, St-Jean, Tél. 2-8157 Québec

Voyages Hone, 660 ouest, Ste-Catherine, HA. 3283, Montréal

LE DEVOIR

Directeur-Gérant: Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HÉROUX

TROIS SOUS LE NUMÉRO
ABONNEMENTS PAR LA POSTE
EDITION QUOTIDIENNE
CANADA \$ 6.00
(Sauf Montréal et banlieue)
E. Unis et Empire Britannique 8.00
UNION POSTALE..... 10.00

UNDERWOOD ROYAL
REMINGTON NOISELESS
STANDARD & PORTATIF



N. MARTINEAU & FILS

Tél. BE. 2318

1019, BLEURY



READY MIX CONCRETE LIMITED

Tél.: LA.1067

EDIFICE UNIVERSITY TOWER

BETON MÉLANGÉ PAR
**TRANSI
SYSTEM**

LES PLUS BEAUX

CARRELAGES CÉRAMIQUES

pour églises, couvents, collèges, hôpitaux, édifices publics, etc.

*Planchers et Revêtements inusables
Décoratifs — Sanitaires*

Marque de Fabrique : CGCB - CERABATI

Paray-le-Monial — Pont Ste-Maxence — Sarreguemines
Wasserbillig — Betschdorf — Ecuisses — Jurbise

Entrepreneurs Spécialistes :

Tuile — Marbre — Terrazo — Etc.

Cie CANADIENNE DE CARRELAGES Ltée

(Anciennement L. JOLY-C. G. C. B. & Cie Ltée)

27 et 37, rue Jean-Talon ouest, Montréal
401, St-Paul, Québec

ENTREPRISE — IMPORTATION — VENTE

Carreaux de Grès Vitriifié — Marbres — Carreaux Emailés
Mosaïque d'Art — Toutes Couleurs et Dessins.

STOCK

Maison recommandée

ECHANTILLONS — CATALOGUES — REFERENCES
DEVIS SUR DEMANDE.

Tél. WE. 1522

E. LEVAC & FRÈRE

contracteurs électriciens

*Escomptes spéciaux
aux Institutions
Religieuses.*

RÉPARATIONS
DE RADIOS ET MOTEURS
TRAVAUX GÉNÉRAUX

1434, rue Notre-Dame Ouest
MONTRÉAL

Rés. CR. 5160 Bureau: Wilbank 1758



R. DELORME

Fabrication et Réparation de
Chaudières à vapeur.

Réservoirs de toutes sortes,

Conduits à fumée,

Soudure électrique et à l'acétylène.

Réparations générales — Chaudières usagées

1360, rue LAPRAIRIE, MONTRÉAL



L'ILLUSTRATION



TARIF d'ABONNEMENT

NOUVELLE

EDITION QUOTIDIENNE

MONTRÉAL et BANLIEUE..... \$ 6.00

PROVINCE..... \$ 5.00

TÉL: FA 1171* 1124 est, MARIE-ANNE CASE POSTALE 1480

DU BON LAIT DE CHEZ-NOUS

COOPERATIVE

Lait et Crème Montréal

4105 est, Notre-Dame

AMherst 2171



tél. CR. 9957

6296, Rue ST-ANDRÉ, Montréal

LES PRODUITS MADELON ENRG.

EXCELLENT CONTRE:
MAL de TÊTE, de DENTS, d'OREILLES - GRIPPE - RHUMATISME.



Tél.: CH. 7269

4070 est. Ste-Catherine

La Corporation de Gaz **TRI-KO-LOR** Ltée

INDISPENSABLE

Dans toutes les localités et endroits dépourvus
de gaz de houille ou naturel

INEXPLOSIBLE

Sécurité absolue, par d'asphyxie possible, garantie
contre tout vice de construction

L'économie est une vertu cardinale dont la
pratique facilite celle de toutes les autres, peut
conduire au succès, parfois même au bonheur:

ÉPARGNEZ et OUVREZ un COMPTE à

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Daoust CHAUSSURE de SPORT

"HOCKEY, SKI, BASEBALL"
"FOOT-BALL, BADMINTON"
"BOWLING, HUNTING"

DAOUST LALONDE & CIE LTEE

CA. 7470

Service

JOUR et NUIT

GARAGE PATRY

REMORQUAGE

6610, rue Boyer

Montréal

Réparations générales
d'automobiles par des
experts mécaniciens
Carrosseries, Batteries,
Pneus etc.

Tél. DUpont 5894

A. ARCHAMBAULT

ENTREPRENEUR PLATRIER

8471, rue Henri-Julien — Montréal

Résidence :

Tél. DUpont 5858

Atelier :

Tél. DUpont 5858

AUGUSTE DOUCET

PLOMBERIE

et Chauffage

10837, rue Berthelet — Montréal

Manufacturiers
Meubles pour
laboratoires et
écoles d'industrie
Pupitres scolaires.

"Tout pour l'École"
LA COMPAGNIE W.F. VILAS Limitée
MONTRÉAL

Articles
scolaires
Cartes et globes
géographiques
etc.

Tél. Clairval 1591

ERNEST HOTTE

Spécialité:
Ouvrage général

CONTRACTEUR FERBLANTIER COUVREUR

1886, RUE LECLAIRE-
MONTRÉAL

Tél.: 2-9872 SUCCURSALE OTTAWA
SUITE 406-18, RIDEAU

**GÉRARD
GÉRARD**
LIMITÉE

ENTREPRENEURS
PLÂTRIERS

Spécialités:

OUVRAGES D'ÉGLISES,
COUVENTS, ÉCOLES,
ÉDIFICES PUBLICS.

Tél. Dollard 5512
961A, St-Roch
MONTREAL

FACTEURS d'ORGUES

Casavant Frères
Limitée

ÉTABLIE en 1880

ST-HYACINTHE, P.Q.

Au delà de 1600 orgues à tuyaux de toutes dimensions ont été
installées par cette maison dans toutes les Parties du monde.

EUGÈNE CÔTÉ
PRÉSIDENT
J.A. & M. CÔTÉ LTÉE

Manufacturier
de chaussures

ST-HYACINTHE

VOTRE ALLIÉE

Au service du public depuis
plus de soixante ans, la Banque
Canadienne Nationale se préoc-
cupe d'assurer le succès de ses
clients, auquel est lié son propre
succès. Désireuse de coopérer avec
vous, elle vous réservera le meil-
leur accueil, quelle que soit l'im-
portance de votre entreprise ou
votre compte.

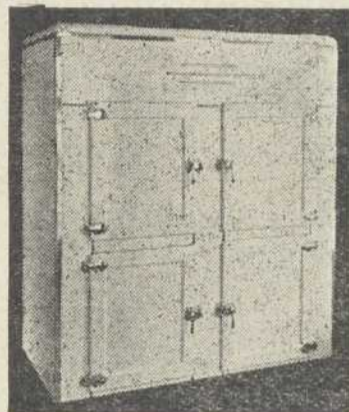
Banque
Canadienne Nationale
Actif, plus de \$150,000,000
537 bureaux au Canada
St-Hyacinthe

Tél. MARquette 2461
Rés. ATLantic 0228

PAUL E.
TREMBLAY

ASSURANCES
DE TOUS GENRES

465, rue St-Jean
MONTREAL



Tél. CHerrier 3511

J. A. NADEAU

Glacières et
Réfrigération
Commerciale

4831, Av. Papineau
MONTREAL

MAISON R.R. JUTRAS ENRG.
Manufacturier de
sommiers,
matelas,
couchettes.

Nous réparons tout genre de
sommiers en bois ou en fer,
ainsi que matelas, à prix très
bas. Couchettes d'Institutions
et d'Hôpitaux, sur commande.
Satisfaction garantie.

TÉL.
CHERRIER
4159

J. LABELLE

4264, DES ERABLES

Art Commercial

Paul & Marcel

ARTISTE
à l'ŒUVRE de PRESSE DOMINICAINE

Tél.: ELwood 1232
4421, ave Oxford

Bureau : FR. 4011

ARTHUR JOLICOEUR & CIE Ltée

Entrepreneurs-Plombiers

Poseurs d'Appareils de Chauffage

848 est, rue Marie-Anne Montréal



LES ESSENCES CULINAIRES

JONAS

NE SE REMPLACENT PAS

Elles sont plus pures, plus riches,
plus fortes et plus économiques.

EN VENTE PARTOUT

CONSULTATIONS { 2 à 4 Hrs. P.M.
7 à 8 - P.M.

Dr P. del Vecchio

SPÉCIALITÉ:

TÉL.: FR. 1895
900 est, Sherbrooke

MALADIE CHRONIQUE/
CANCER, TUBERCULOSE,
ASTHME, RHUMATISME

Tél. DUpont 6556

Jos. Robin

BOULANGER

SPÉCIALITÉ : LE PAIN
NATUREL "ST-MICHEL",
RECOMMANDÉ PAR LES
MÉDECINS.

PROTÉGEZ VOTRE SYSTÈME
DIGESTIF EN MANGEANT LE
FAMEUX PAIN :

« Naturel St-Michel »

8300, boul. St-Michel — Montréal



GIRASOL
UTILITES
DOMESTIQUES

MAISON SIMARD

MANUFACTURIER des PRODUITS
"GIRASOL"

Utilités domestiques de qualité supérieure: Poudre à laver,
Empois préparé, Cires à planchers en pâte ou liquide (sans
frottement), Savons purs, Polis à meubles et à métaux, etc.

JOSEPH SIMARD, prop.

489 est. rue ST-PAUL MONTRÉAL Tél. HARbour 5012

Tél. FAlkirk 2640

FOURRURE PAPINEAU

Mme L. DURAND, prop.

Réparations de tous genres
Manteaux faits sur mesure
Emmagasinage de fourrures 2%

4298, Av. PAPINEAU MONTRÉAL

Tél. FAlkirk 3541*

J.-ERNEST CADIEUX, *Président*
L.-EUGENE CABANA, *Secrétaire*

L. N. MESSIER Limitée

Magasin à Rayons

1480-1490 est, avenue Mont-Royal
MONTRÉAL

Tél. CHerrier 9653

"Le Mieux pour Vous"

R. LEMIEUX

HABITS — Spécialité : Fait sur mesure
MERCERIES — CHAPEAUX

1655 est, Mont-Royal — Montréal

Vient de paraître

Frères Prêcheurs en terre canadienne

Voulez-vous connaître
l'Histoire, l'Esprit et
la Vie de l'Ordre de
S. Dominique ? Pro-
curez-vous ce volume.

(Volume de 216 pages, 16 illustrations)

Prix : \$0.50

NOUVEAUTÉ

R. P. LOUIS LACHANCE, O. P.

L'Humanisme politique de Saint Thomas

INDIVIDU ET ETAT

2
Volumes

750
pages

« Voici deux beaux volumes, souples, aérés, frais et rafraîchissants; point
de morgue scolastique, mais de la méditation sereine, où une pointe de
ferveur, ou d'humour, ou de malice, fait passer l'analyse métaphysique »
M.-D. CHENU, O. P., *Recteur du Saulchoir*

En vente à

LA LIBRAIRIE DOMINICAINE

5375, AV. N.-D. DE GRÂCE
MONTRÉAL

95, AV. EMPRESS
OTTAWA

PRIX :

\$2.50

NOUVEAUTÉ

*Le grand drame missionnaire
du III^e centenaire de Marie de l'Incarnation
2^e édition (6^e et 7^e mille)*

P. Gustave LAMARCHE, C. S. V.

CELLE - QUI - VOIT

FÉERIE EN ONZE TABLEAUX

— 0 —

- ● La plus belle récompense à offrir à l'occasion du troisième centenaire de la « Mère de la Nouvelle-France ».
- ● Le texte même de la pièce qui sera créée au Colisée de Québec, en octobre prochain, dans une mise en scène extraordinaire, pour clôturer les fêtes officielles.

Prix par la poste : \$1.35

— 0 —

AUX ÉDITIONS DES PARABOLIERS DU ROI

MONTRÉAL — QUÉBEC — OTTAWA

En vente à

LA LIBRAIRIE DOMINICAINE

5375, Av. N.-D. DE GRÂCE
MONTRÉAL

95, AVENUE EMPRESS
OTTAWA

